

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DES FORÊTS

ECOLE POUR LA FORMATION  
DE SPECIALISTES DE LA FAUNE

SERVICE DES ETUDES ET DES STAGES  
Boîte Postale 271 - GAROUA (Cameroun )  
Téléphone:(237) 27 31 35 / 27 11 25  
Fax:(237)27 31 35



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF THE ENVIRONMENT  
AND FORESTRY

SCHOOL FOR THE TRAINING  
OF WILDLIFE SPECIALISTS

398

## RAPPORT DE STAGE

THEME :

**LUTTE CONTRE LE BRACONNAGE AU PARC NATIONAL DU  
NIOKOLO-KOBA DE 1990 A 2000.  
REPUBLIQUE DU SENEGAL.**

Présenté par

MAMADOU SIDIBE

Stagiaire Sénégalais  
Cycle B

19<sup>ème</sup> Promotion (1999-2001)

Superviseur

M. Etienne HATUNGIMANA

Professeur à l'Ecole de Faune de Garoua

MARS 2001

398

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DES FORÊTS

MINISTRY OF THE ENVIRONMENT  
AND FORESTRY

ECOLE POUR LA FORMATION  
DE SPECIALISTES DE LA FAUNE

SCHOOL FOR THE TRAINING  
OF WILDLIFE SPECIALISTS

SERVICE DES ETUDES ET DES STAGES

BUREAU DE LA SCOLARITE ET DES STAGES

NOTATION DU RAPPORT DE STAGE

PROMOTION : 1999 / 2001

NOM ET PRENOMS DU STAGIAIRE: MAMADOU SIDIBE

NOM ET PRENOMS DU SUPERVISEUR : ETIENNE HATUNGIMANA

SUJET DE STAGE :

LUTTE CONTRE LE BRACONNAGE AU PARC NATIONAL DU  
NIOKOLO-KOBA DE 1990 A 2000. REPUBLIQUE DU  
SENEGAL.

APPRECIATION DU JURY :

SUJET DONT L'EXPOSE CLAIR, INTERESSANT ET TRES BIEN ILLUSTRÉ TÉMOIGNAIT  
D'UN TRAVAIL DE TERRAIN TRES BIEN MENE.

LE RAPPORT ECRIT CONTIENT DES INFORMATIONS QUI POURRAIENT SERVIR DE BASE  
DE LUTTE CONTRE LE BRACONNAGE DANS D'AUTRES PARCS NATIONAUX  
AFRICAINS.

DATE : MARS 2001

MEMBRES DU JURY: JEAN PAUL KWABONG

DONG A ETCHIKE

ETIENNE HATUNGIMANA

## TABLE DES MATIERES

Pages

|  |    |
|--|----|
| DEDICACE .....                           | 3  |
| REMERCIEMENTS .....                      | 4  |
| SIGLES .....                             | 5  |
| RESUME .....                             | 6  |
| 1. INTRODUCTION .....                    | 7  |
| 2 PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE .....  | 8  |
| 2.1 Situation Géographique .....         | 8  |
| 2.2 Historique .....                     | 8  |
| 2.3 Milieu physique .....                | 11 |
| 2.3.1 Climat .....                       | 11 |
| 2.3.2 Hydrographie .....                 | 11 |
| 2.3.3 Relief et Sol .....                | 12 |
| 2.3.4 Végétation .....                   | 12 |
| 2.3.5 Faune .....                        | 13 |
| 2.4 Milieu humain .....                  | 14 |
| 2.4.1 Composition ethnique .....         | 14 |
| 2.4.2 Activités humaines .....           | 16 |
| 2.4.3 Situation administrative .....     | 16 |
| 2.4.3.1 Personnel .....                  | 16 |
| 2.4.3.2 Fonctionnement .....             | 17 |
| 2.4.3.3 Moyens .....                     | 18 |
| 2.5 Atouts et contraintes .....          | 18 |
| 2.5.1 Atouts .....                       | 18 |
| 2.5.2 Contraintes .....                  | 18 |
| 3 METHODOLOGIE .....                     | 20 |
| 3.1 Matériel .....                       | 20 |
| 3.2 Méthode .....                        | 20 |
| 3.2.1 Recherche bibliographique .....    | 20 |
| 3.2.2 Enquêtes .....                     | 20 |
| 3.2.3 Observations sur le terrain .....  | 21 |
| 4 RESULTATS .....                        | 22 |
| 4.1 Formes de braconnage .....           | 22 |
| 4.1.1 Le braconnage de subsistance ..... | 22 |
| 4.1.2 Le braconnage mercantile .....     | 23 |

|         |  |    |
|---------|--|----|
| 4.1.3   | Stratégie de braconnage.....   | 25 |
| 4.1.4   | Espèces braconnées.....  | 26 |
| 4.2     | Comportement des braconniers sur le terrain.....                     | 28 |
| 4.2.1   | Braconniers solitaires.....  | 28 |
| 4.2.2   | Braconniers en groupe.....   | 28 |
| 4.3     | Stratégie de lutte contre le braconnage.....                         | 29 |
| 4.3.1   | Lutte passive.....   | 30 |
| 4.3.2   | Lutte active.....  | 36 |
| 4.3.2.1 | Fonctionnement de la stratégie de quadrillage dense et statique..... | 36 |
| 4.3.2.2 | Fonctionnement de la stratégie basée sur la mobilité permanente..... | 37 |
| 4.3.2.3 | Contraintes de la lutte.....   | 38 |
| 4.3.2.4 | Appui à la lutte.....  | 38 |
| 4.3.3   | Bilan de la lutte.....   | 39 |
| 5       | DISCUSSION ET SUGGESTION.....  | 46 |
| 6       | CONCLUSION.....  | 48 |
|         | BIBLIOGRAPHIE.....   | 48 |
|         | ANNEXE   |    |

## DEDICACE

Je dédie ce travail de fin d'études à la mémoire de :

Tous les agents du Parc National du Niokolo - Koba morts en service commandé pour protéger son intégrité.

A tous les agents des Parcs Nationaux du Sénégal blessés en service commandé au Parc National du Niokolo - Koba .

A tous les agents du Parc National du Niokolo - Koba qui continuent d'œuvrer pour la sauvegarde de ce site du Patrimoine Mondial.

## **REMERCIEMENTS**

Au terme de ce modeste travail réalisé pour la fin de ma formation à Ecole de Faune de Garoua, j'adresse mes remerciements à :

- Mes feux parents pour les années de sacrifices à mon égard
- Aux autorités des Parcs Nationaux du Sénégal pour le choix qu'elles ont fait à ma modeste personne dans le Cadre du Projet FAC/FFEM/Niokolo
- Mes frères TIDIANE Sidibé et AMADOU Sidibé pour tout leur soutien.
- MM . SOUTY Touré Maire de la ville de Tambacounda et son adjoint MOUNTAGA Dabo pour leur soutien sans faille.
- La Direction de l'Ecole de Faune de Garoua pour son soutien.
- Au Corps Professoral Permanent et Vacataire pour la qualité de leur enseignement.
- Tous mes anciens professeurs de l'Ecole des Agents Techniques des Eaux et Forêts de Djibélor/Ziguinchor (Sénégal) pour la qualité de leur formation reçue.
- Mon Superviseur et Encadreur Monsieur HATUNGIMANA Etienne, Professeur à l'Ecole de Faune de Garoua pour sa bonne collaboration et son soutien sans relâche pour l'élaboration de ce document.
- Mademoiselle MPOT Georgette, Secrétaire à l'Ecole de Faune qui a assuré la saisie et la reliure de ce document.
- Tous ceux qui de près ou de loin ont eu à m'apporter tant soit peu leur soutien.

**SIGLES**

- FAC = Fond d'Aide et de Coopération
- FDL = Fond de Développement Local
- FED = Fond Européen de Développement
- FFEM = Fond Français pour l'Environnement Mondial
- IRD = Institut de Recherche et de Développement
- PROGEDE = Programme de Gestion Durable et Participative des Energies Traditionnelles et de Substitution
- UNESCO = Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

## **RESUME**

Depuis la création du Parc National du Niokolo - Koba en 1954 jusqu'à nos jours la lutte contre le braconnage a été la principale activité des agents sur le terrain. Cette lutte a connu plusieurs épilogues

Dans les années 1970, on pouvait oser encore patrouiller avec une simple machette ou un bâton et seul pour appréhender des braconniers. De nos jours ceci serait une véritable aventure suicidaire pour un agent qui tenterait de le faire.

En 1977, l'armée sénégalaise, venue en renfort aux agents, a dénombré ses propres victimes.

De 1981 à 2000 plusieurs agents ont été tués dans des embuscades et d'autres s'en sont sortis par des blessures graves.

C'est dans les années 1980, que le braconnage de subsistance faisait place au braconnage agressif pratiqué par des étrangers épaulés par des autochtones.

Depuis le changement des tactiques des braconniers, les autorités du parc n'ont jamais cessé de réfléchir sur les voies et moyens nécessaires pour venir à bout de cette entreprise de destruction de la faune du Niokolo - Koba. Ainsi on est passé de la stratégie de dispersion des postes de garde à travers tout le parc, à la stratégie de mobilité permanente dans le parc (les brigades mobiles).

Cependant ce duo, postes - brigades mobiles, n'a pas encore donné entière satisfaction car jusqu'à présent le braconnage continue son petit bonhomme de chemin dans le parc. Ceci se traduit aujourd'hui par un nombre important d'accrochage en 2000.

Cette situation aujourd'hui inquiète les autorités du parc. Déjà en Juillet 2000, une réunion sous l'impulsion du Directeur des Parcs Nationaux avait permis au staff technique de la lutte d'organiser une journée de réflexion sur la question pour des propositions de plan de lutte.

## I. INTRODUCTION

Après une année de séjour à Garoua, il est de coutume que les élèves en formation à l'Ecole de Faune, fassent un stage pratique de 45 jours, dans leurs pays d'origine, sur un sujet choisi par eux-mêmes ou proposé par leurs autorités hiérarchiques. Ainsi j'ai choisi d'effectuer une étude sur :

**"La lutte contre le braconnage au Parc National du Niokolo-Koba de 1990 à 2000. Bilan et Perspectives".**

Le choix de ce thème dans le parc fut motivé d'abord, par mon expérience propre du milieu pour y avoir séjourné pendant 9 ans (1990 - 1999) et pour poser les débuts d'une évaluation des différentes stratégies de lutte mises sur place depuis cette période.

Il est certes bon de mettre en place des stratégies et de les appliquer, mais en faire une évaluation constitue la clé de la réussite de ce qu'on fait. Ainsi ce document est une évaluation partielle non exhaustive de cette activité depuis 10 ans au Parc National du Niokolo - Koba. C'est aussi une invitation aux autorités à une évaluation plus globale.

Si aujourd'hui le braconnage constitue le souci majeur des autorités chargées de la Conservation au Sénégal, il n'en demeure pas moins que les différentes stratégies qu'elles ont mises sur place, n'ont pas encore donné entière satisfaction. Ceci se justifie par l'attitude des braconniers sur le terrain. Ils sont désormais plus agressifs car ils tirent sur tout ce qui constitue un obstacle à la réalisation de leur entreprise.

Le braconnage au Parc National du Niokolo-Koba est l'œuvre d'un grand banditisme. Déjà en 1977, l'armée sénégalaise venue en renfort a déploré ses propres morts. Depuis les années 1980, plusieurs assassinats d'agents du parc ont été perpétrés par embuscade donc avec préméditation et ceci avec des armes de guerre.

L'ampleur que prend le braconnage aujourd'hui avec son cortège d'assassinats et de blessés au sein des agents du parc, fait de la réflexion sur cette question une priorité que la Direction des Parcs Nationaux du Sénégal doit avoir si elle veut sauver la vie de ses agents et celle du parc.

## **2. PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE**

### **2.1 Situation Géographique**

Le Parc National du Niokolo - Koba est situé au Sud - Est du Sénégal, à cheval sur deux régions (Tambacounda et Kolda), entre les départements de Tambacounda, Kédougou et Vélingara. Il constitue l'un des derniers refuges de la faune et de la flore guinéenne du pays.

Ce Parc est limité au Nord par les arrondissements de Missirah et Balla, au Sud par ceux de Salemata et Bandafassi et les Républiques de Guinée Conakry et Guinée Bissau, à l'Ouest par l'arrondissement de Bonkonto et enfin à l'Est par les arrondissements de Bandafassi et Saraya. Il se prolonge à vue d'œil par le Parc National du Badiar en Guinée Conakry.

### **2.2 Historique**

Le Parc National de Niokolo-Koba a été créé par les autorités coloniales en 1954 après l'établissement d'une zone de refuge en 1925 sur la rive gauche de la Koulountou un affluent du fleuve Gambie. Il a acquis en 1969 ses dimensions définitives de 8130 km<sup>2</sup> de parc et de 1000 km<sup>2</sup> de zone tampon. Cet agrandissement du parc a vu le jour sur un fond de discordes avec la population qui vivait en son sein, et qui a entraîné des déguerpissements manu militari.

A sa création il était dirigé par le Service des Eaux et Forêts, ceci jusqu'en 1967, où le gouvernement décida une réorganisation du secteur, en le rattachant directement à la Présidence de la République. C'est au vu de cette réorganisation que le Bureau des Parcs Nationaux fut créé en 1969. Aujourd'hui, il est géré par un conservateur qui dépend directement de la Direction des Parcs Nationaux. Cette structure est sous tutelle du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature.

Le parc National du Niokolo – Koba, a été érigé en Réserve de la Biosphère et classé en site du Patrimoine Mondiale en 1981 par l'UNESCO.

Et depuis 1994 avec la naissance du Projet Niokolo-Badiar, c'est un parc transfrontalier dénommé Niokolo-Badiar.

Fig 1 a :

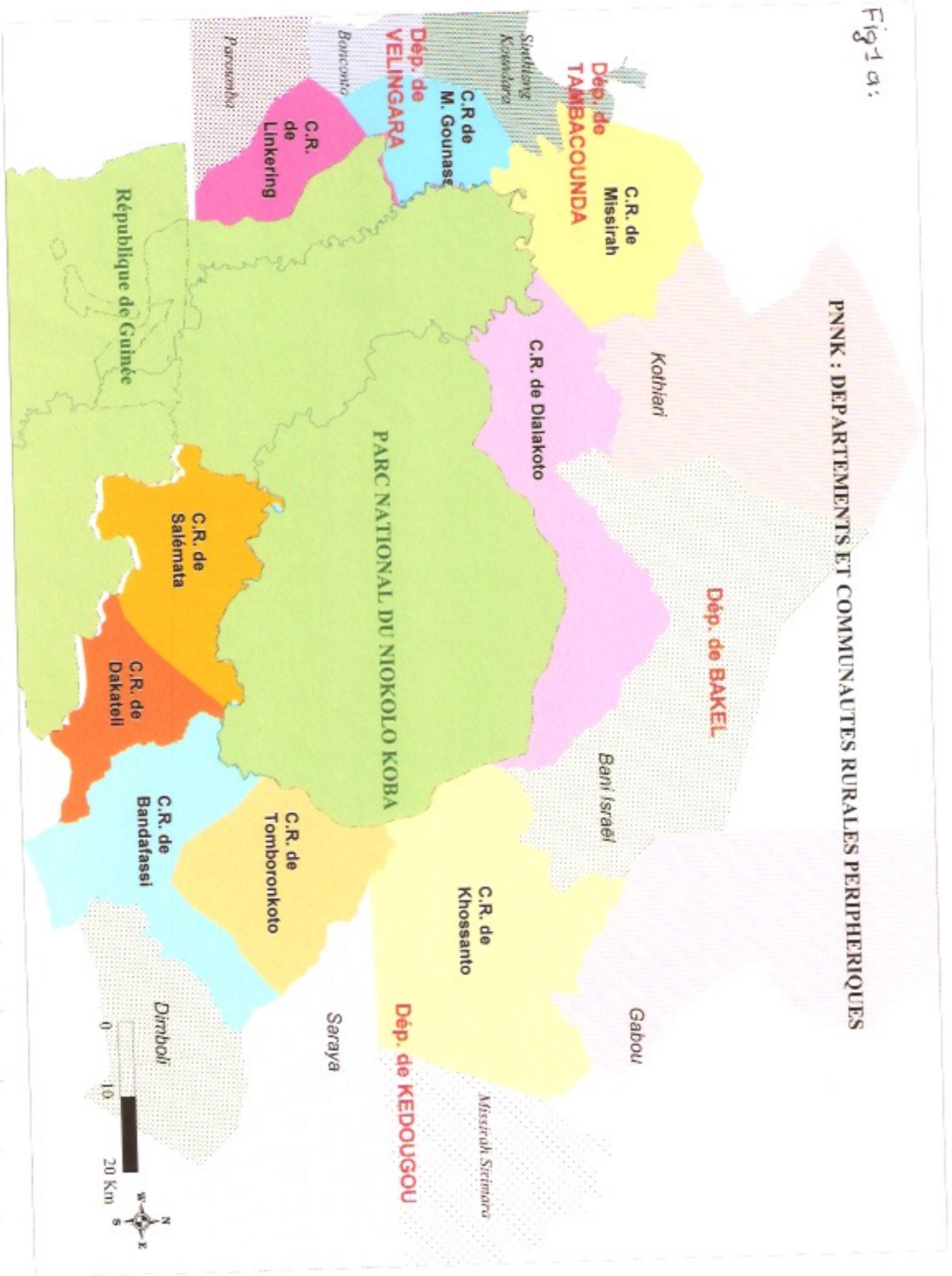
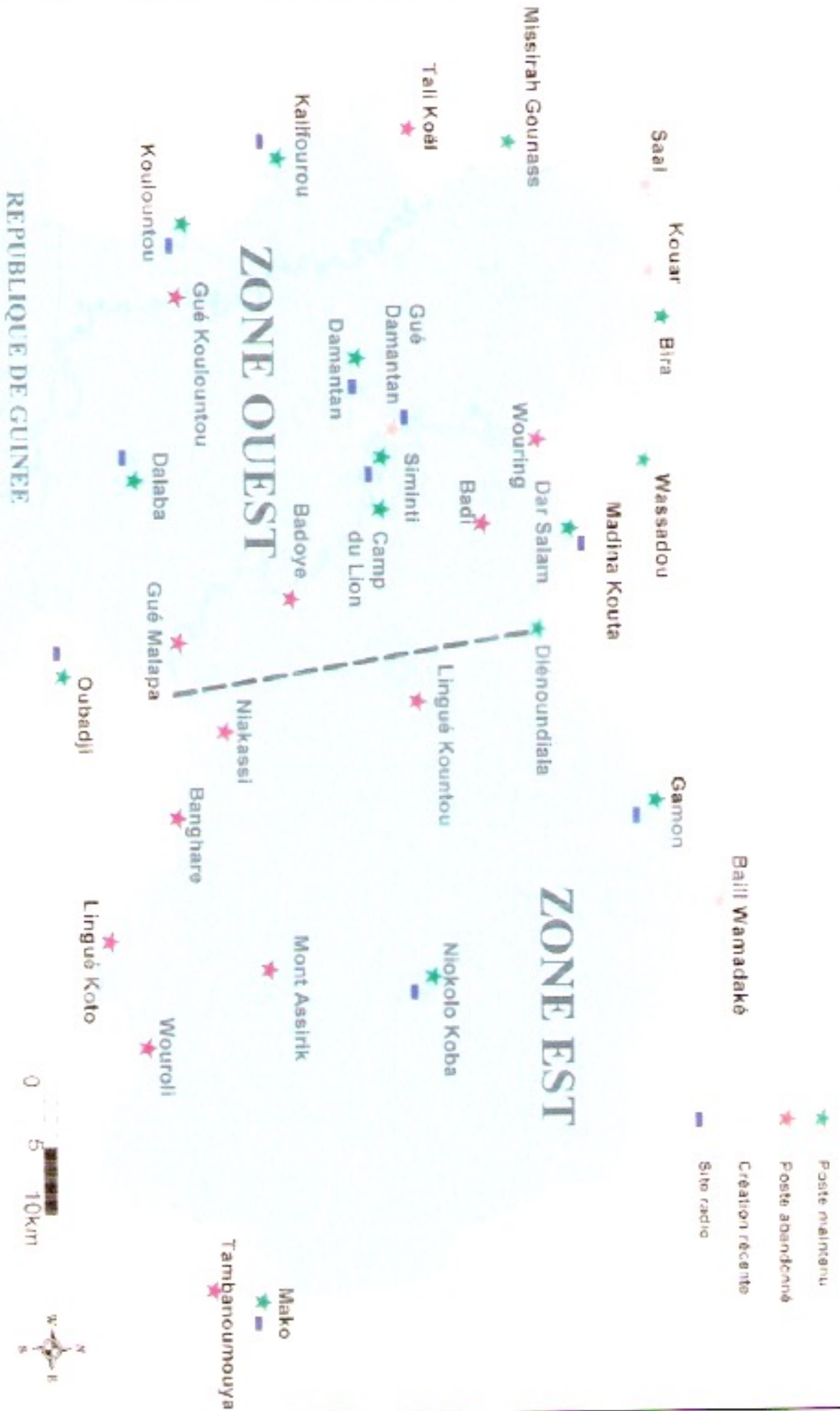


Fig.1b : PNNK : LOCALISATION DES ZONES, POSTES ET SITES RADIO



## 2.3 Milieu physique

### 2.3.1 Climat

Le Parc National du Niokolo - Koba appartient aux domaines Soudano-Sahélien et Soudano-Guinéen. De part sa position très éloignée de la mer, le parc présente un climat très continental sous l'influence de deux saisons :

- \* saison des pluies qui dure 5 mois Juin à Octobre
- \* saison sèche qui dure 7 mois Novembre à Mai

Sur le plan pluviométrique, le parc est l'une des parties les plus arrosées du pays. Il est compris entre les isohyètes 600 et 1200 mm. Les pics pluviométriques se situent aux mois d'Août et Septembre. La partie sud du parc faisant frontière avec la Guinée reste la partie la plus arrosée du parc.

Les températures varient entre 24°C en Décembre et 35°C en Mai. Parfois le maximum absolu de l'année peut atteindre plus de 40°C. Il n'est pas rare de voir le thermomètre affiché près de 10°C au mois de Janvier.

Les vents dominants sont l'harmattan, vent chaud et sec, qui se fait sentir très rudement en saison sèche et qui se déplace dans le sens d'Est à Nord - Est, pendant que la mousson qui amène la pluie souffle dans le sens Sud à Sud-Est et est chargée d'humidité.

### 2.3.2 Hydrographie

Le réseau hydrographique du parc est relativement dense, formé de cours d'eau à écoulement saisonnier, de mares et de dépressions marécageuses. Le principal cours d'eau est le fleuve Gambie qui traverse le parc du Sud-Est vers le Nord-Est.

Le fleuve Gambie prend sa source au Fouta Djallon en Guinée Conakry. Il a deux affluents : la Koulountou sur la rive gauche et le Niokolo sur la rive droite. A ces trois cours d'eau principaux s'ajoute tout un enchevêtrement de marigots plus ou moins importants (le Niérikou, le Thiokoye, le Niaoulé etc.). On trouve également de nombreuses mares permanentes (Simenti et Wouring) ou

temporaires (Kountadala, Mansafara, Touroumandala, Sitandi, Kandi-Kandi, Lac Fourou etc.) L'ensemble de ces cours d'eau dessine de nombreux méandres de taille variable et coule au milieu des plateaux tabulaires. Leur régime est lié étroitement au rythme des saisons et se caractérise par des hautes eaux (Juillet à Octobre), et des basses eaux (Novembre à mi-Avril) et des arrêts d'écoulement avec des trous d'eau (mi-Avril à Juin).

### 2.3.3 Relief et Sol

Le relief du parc, dans sa majorité, est caractérisé par des plateaux et des collines rocheuses. Le Mont Assirik avec 311 m d'altitude reste le seul relief le plus élevé du Parc et se trouve dans la partie Sud-Est.

Les sols qu'on peut trouver dans le parc sont classés en 3 groupes : ferrallitiques ; lessiviques à pseudo-gley et à concrétions ferrugineuses et argilo-sableux

### 2.3.4 Végétation

Comme la végétation subit l'influence des domaines Soudano-Sahélien et Soudano-Guinéen, nous avons :

- la zone sud du parc qui présente une végétation à savane boisée, avec quelques essences caractéristiques du domaine : *Elæis guineensis*, *Erythrophloeum guineense*, *Azelia africana*, *Pterocarpus erinaceus*, *Cola cordifolia*, etc.

- La zone Nord est une savane arbustive avec quelques essences principales telles que : *Combretum nigricans*, *Combretum glutinosum*, *Lannea acida*, *Lannea velutina*, etc.

Les plateaux cuirassés à sols riches, présentent une végétation très développées dont les savanes arborées et buissonnantes constituent les formations largement dominantes.

Les cours d'eau sont longés par des galeries forestières et les forêts ripicoles.

Dans les lits des rivières se développe après les crues, une végétation particulière formée par des herbes épaisses.

Au niveau des plaines d'inondation se rencontrent des forêts sèches, des savanes herbeuses, des prairies de Cyperaceae ou de Graminae.

Le tapis herbacé est très important en saison des pluies mais disparaît presque totalement en saison sèche sous l'effet des feux et de l'arrêt des pluies.

Pendant la saison sèche, la plupart de ces formations perdent leur feuillage surtout après le passage des feux d'aménagement. Parfois des feux tardifs en pleine saison sèche, allumés par les braconniers à l'intérieur ou provenant de l'extérieur du parc, rendent les conditions écologiques plus dures pour la faune. Cependant la végétation reste sempervirente au niveau des galeries forestières, dans les dépressions et le long des cours d'eau, constituant ainsi pour la faune un endroit idéal pour échapper aux dures conditions climatiques de la saison rude.

Il est connu que la flore du parc renferme au moins 1500 espèces de plantes à fleurs à l'exception des bactéries, les algues, les champignons, les lichens, les mousses et les fougères qui n'ont pas encore fait l'objet d'aucune étude.

### 2.3.5 Faune

Ce parc qui est le plus important du pays a une riche diversité faunique avec un très large éventail d'espèces. La présence de glossines (tsé-tsé), les simulies et autres insectes nuisibles à l'homme en très grand nombre explique la présence et la persistance de cette grande faune variée dans cette partie du pays, alors qu'elle est presque éteinte ailleurs dans le pays. Le parc compte plus de 80 espèces de mammifères.

En vue d'orienter les objectifs de gestion et d'aménagement du parc et d'avoir une idée sur les tendances évolutives de la faune, des opérations de décompte de la faune sont organisées régulièrement depuis 1990, avec le soutien de certaines structures extérieures telles que l'IRD, FED, FAC/FFEM.

Plus de 350 espèces d'oiseaux ont été répertoriées : pélican blanc, spatule blanche, oie de Gambie, canard casqué, dendrocygne veuf, les limicoles (chevaliers, vanneaux, pluviers, échasses, jacana, œdicnème du Sénégal), pour les espèces forestières on a les passereaux, le perruche à longue

queue, le touraco violet etc... Parmi les rapaces on a près de 52 espèces : le grand serpentaire, l'oricou, les aigles, les rapaces nocturnes (l'effraie, grand, petit et moyen ducs etc..).

D'après Galat et Mbaye en 1998, les résultats des différents recensements de 1990 à 1998 peuvent être résumés comme suit :

- aucune espèce n'a disparu
- quelques espèces sont menacées :

Eléphant d'Afrique (*Loxodonta africana*), Caracal (*Felis caracal*), Chimpanzé (*Pan troglodytes*), Colobe bai (*Colobus badius*), Eland de Derby (*Tragelaphus (taurotragus) derbianus*), Panthère (*Panthera pardus*), lycaon (*Lycan pictus*), le Cobe Redunca (*Redunca redunca*).

## 2.4 Milieu humain

### 2.4.1 Composition ethnique

Dans toute la périphérie du parc se trouve une mosaïque de peuples et de civilisations :

- Au Sud - Ouest du parc, on rencontre le groupe Tenda (Bassaris, Cognagui, Bedik).
- L'ouest, site d'immigration important où on rencontre la Communauté de Médina Gounass, constitue une des principales exceptions au modèle socio - économique local. C'est une zone caractérisée par une communauté bien hiérarchisée et obéissante à une seule personne à savoir le marabout. Cette communauté est organisée suivant un processus expansionniste contribuant ainsi à l'élimination des ressources naturelles au profit du contrôle de l'espace et des hommes par défrichement. Cette zone est habitée par les Toucouleurs venant du Nord du pays et les Foulacounda qui semblent être les autochtones.
- Au Nord et à l'Est du parc on trouve les Diakhankes, les Sonikés, les Malinkés.

A ces peuples il faut ajouter : les Wolofs, les Sérères, les Diolas, les Maures, etc.. qui se sont installés à la faveur du commerce et de la culture de bananiers le long du fleuve Gambie.

A l'heure actuelle, les Peuls pasteurs restent dispersés sur l'ensemble de la périphérie du parc. La carte suivante illustre la localisation et la répartition ethnique en périphérie



## 2.4.2 Activités humaines

Les peuples de la périphérie du parc sont pour la plupart des agriculteurs, éleveurs, cependant des activités, telles que la cueillette, l'exploitation forestière et la chasse, ont toujours été dans leur culture. Hormis les activités pratiquées par la population, il y a autour du parc une importante activité de chasse sportive organisée légalement par le service des Eaux et Forêts au profit d'exploitants cynégétiques.

Cette chasse réglementée se déroule dans les zones amodiées par les touristes – chasseurs et les zones des terroirs par les habitants des Communautés Rurales.

Le parc est entouré par la zone d'intérêt cynégétique de la Falémé et d'une dizaine de zones de chasse amodiées totalisant une superficie globale de près de 2 000 000 ha.

Malgré les dispositifs, le braconnage reste l'apanage des populations périphériques. Ce qui est du coup reconnu par la population elle-même dans les enquêtes.

## 2.4.3 Situation administrative

### 2.4.3.1 Personnel

Le personnel est de 97 agents en Juin 2000. A cet effectif il faut ajouter 30 soldats, deux sous-officiers de l'armée et 1 contractuel au niveau de l'infirmerie, ce qui donne un total de 130 agents dont 15 en base arrière à Tambacounda et le reste sur le terrain évoluant soit dans des brigades ou au niveau des postes de gardes.

Depuis 1990 jusqu'en Juin 2000 l'effectif du parc ne cesse de diminuer d'année en année malgré quelques recrutements de gardes effectués en Août 1998 (5 gardes), Août 99 (10 gardes) et en 2000 (5 gardes) (cf. tableau n°1 : Evolution du personnel de 1990 à Juin 2000). Pour atténuer ce problème, un protocole d'accord a été signé entre le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature et celui des Forces Armées pour un renforcement du personnel dans le Parc National du Niokolo - Koba. C'est ainsi que dès la signature du protocole en 1995, chaque deux ans l'armée envoie dans le parc 30 jeunes soldats ceci depuis 1996 jusqu'à ce jour.

Hormis ce personnel temporaire, la moyenne d'âge des agents de terrain est de 47 ans.

Cependant avec le recrutement de 20 soldats, cette moyenne est ramenée à 44 ans en Juin 2000.

Ces baisses des effectifs sont dues aux départs en retraite et aux décès.

Tableau 1 : Evolution du personnel de 1990 Juin 2000

| Année     | Effectifs Agents | Effectifs Soldats | Observations   |
|-----------|------------------|-------------------|--|
| Juin 2000 | 97               | 30                | Février 2000 recrues 5 soldats   |
| 1999      | 112              | 30                | Août 99 recrues 10 soldats   |
| 1998      | 111              | 30                | Recrues 5 soldats / 12 contractuels du PNB   |
| 1997      | 116              | 30                | 13 Contractuels du PNB   |
| 1996      | 125              | 30                | Janvier 1996 arrivé du 1er contingent  |
| 1995      | 125              | -                 | -  |
| 1994      | 135              | -                 | -  |
| 1993      | 145              | -                 | Renforcement personnel par les éléments PNBC fermé par les rébellions / début des brigades |
| 1992      | 139              | -                 | -  |
| 1991      | 154              | -                 | Transfert du bureau B5 à Dakar   |
| 1990      | 160              | -                 | 1 Assistant Technique Japonais   |

#### 24.3.2 Fonctionnement

A l'instar des autres Parcs Nationaux du Sénégal, le Parc National du Niokolo - Koba est commandé par un Conservateur dépendant du Directeur des Parcs Nationaux.

Il est aidé dans ses tâches par un adjoint (cfr. Organigramme du PNNKen annexe 1).

Le parc est organisé militairement. Le personnel dispose d'une tenue militaire et des fusils de guerre, un paquetage de camping (tente, lit, gourde, couteau, gamelle) etc. Une hiérarchie avec port de galons distinctifs y existe également. La coordination et l'acheminement des ordres sont rendus possible grâce à un réseau radio important. Le parc est divisé en deux zones (Est et Ouest) et chacune est commandée par un chef de zone. Au niveau de chaque zone on a des secteurs et des postes qui ont à leur tête respectivement, des chefs de secteurs et chefs de postes. En plus de ces postes et secteurs, on a des brigades au niveau de chaque zone.

Cette organisation a permis au personnel de remplir la mission difficile de sauvegarde de l'intégrité du patrimoine naturel et de la biodiversité du site.

#### 2.4.3.3. Moyens

Pour permettre à son personnel de remplir efficacement la mission délicate et difficile qui leur a été confiée, le parc dispose des moyens logistiques adéquats tels que véhicules, motos, armements (munitions et accessoires), matériels optiques, matériels de camping, (tentes, bols, marmites, gaz etc. ).

Sur le plan financier, le parc possède un budget de fonctionnement. En juin 2000, il s'élevait à 4 290 000 F CFA. Ce budget de fonctionnement du parc a connu, de 1990 à Juin 2000, une baisse vertigineuse (de 37 000 000 F CFA en 1990 on est arrivé au budget de Juin 2000).

### **2.5 Atouts et contraintes**

#### 2.5.1. Atouts

Le mode de conservation classique du Niokolo – Koba, basé sur la protection systématique et intégrale de ses ressources naturelles avec un personnel réduit, doté de moyens restreints, a permis de maintenir les acquis. En effet, les biocénoses ont été protégées et leur diversité sauvegardée. Depuis sa création aucune espèce n'est disparue.

Par contre des fluctuations sont notées au sein des diverses populations animales telles que les éléphants, les lycans, les élands de derby etc. Les causes de cette tendance sont essentiellement d'origine anthropique.

Il faut reconnaître aussi que la gendarmerie et la justice ont joué un rôle important dans cet acquis.

#### 2.5.2. Contraintes

Les contraintes auxquelles le parc est exposé aujourd'hui sont :

- l'insuffisance budgétaire
  - le vieillissement et l'insuffisance de personnel
  - le braconnage : le développement de la chasse a fait appel à une utilisation quasi générale des armes de guerre automatiques par les braconniers.
  - la pression foncière et pastorale
  - l'absence de zone périphérique selon le concept MAB : depuis 1981 que le parc est réserve de biosphère, il n'y a pas eu de zonage de périphérie selon ce concept et pourtant ceci est indispensable pour une bonne politique de gestion durable des ressources naturelles.
- La pression cynégétique : l'autorité fournissant le potentiel n'est pas impliquée dans la gestion de cette activité gérée par les Eaux et Forêts.
- l'exploitation des ressources ligneuses qui est exercée sur les espèces comme les rôniers (nattes, éponges, vin), bambous et *Pterocarpus erinaceus* (clôture, meubles) est entrain de prendre des proportions inquiétantes au point de menacer la survie de ces espèces. C'est dans ce cadre que des projets rôneraies ont vu le jour dans la périphérie en vue de la protection de cette espèce.

### **3. METHODOLOGIE**

#### **3.1 Matériels**

Les moyens logistiques que j'ai utilisés sont :

- véhicules du service et de transport en commun
- vélo tout terrain pour relier les villages proches
- 2 bics bleus, 1 crayon noir, 1 gomme, 2 blocs notes GM
- 1 boussole
- 1 arme Kalachnikov et accessoires
- 1 gourde d'eau

#### **3.2 Méthodes.**

##### 3.2.1 Recherche bibliographique

Elle s'est déroulée avec des documents ayant trait au thème. C'est ainsi que j'ai consulté les archives et les documents :

- de la direction du Parc National du Niokolo - Koba
- du Tribunal Régional de Tambacounda
- de l'Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Tambacounda
- du Tribunal Départemental de Kédougou

Cette recherche de données se faisait aussi bien les matinées que les soirées aux heures de travail (9 h00 - 13 h 00 et 15 h 00 - 17 h 00)

##### 3.2.2 Enquêtes

Les enquêtes se sont déroulées sans questionnaire, pour ne pas éveiller la méfiance des personnes interrogées car le sujet de braconnage semble être tabou aujourd'hui dans les villages ; donc avec un questionnaire je risquais de ne pas avoir les informations escomptées. C'est pourquoi j'ai opté pour une discussion libre avec les gens rencontrés pour leur permettre d'avoir toute la latitude d'aborder les points qui leur semblaient important . Ces entretiens se sont déroulés avec :

- Certains chefs de villages périphériques, quelques présidents de communautés rurales, des hommes et des femmes de certains groupements ou associations villageoises.
- Certains agents du Parc National du Niokolo - Koba, des Eaux et Forêts de Tamba

Les rencontres se faisaient avec les autorités locales sur rendez – vous, entre 9 et 13 heures, le matin. Pour les chefs de villages et présidents de communauté, elles avaient lieu dans leur localité aux heures de pause des travaux champêtres, mais aussi dans les rencontres lors des séminaires. Pour les agents, c'est au niveau de leur poste et à toute heure quand ils étaient libres.

### 3.2.3 Observations sur le terrain

Les observations se sont déroulées lors de mes séjours dans les villages et le parc.

Dans les villages, elles étaient orientées :

- sur les réalisations des différents projets du parc intervenants à la périphérie du parc,
- aux actions menées par les autorités du parc dans lesdits villages
- sur la vision des villageois envers les agents et le parc.

Dans le parc, elles se sont focalisées sur :

- les états des pistes,
- sur les animaux et
- sur l'écologie du parc.

Durant le séjour dans le parc, j'ai participé également à une opération de comptage de la faune dans le secteur de Niokolo durant 4 jours au mois de Juillet 2000. Cette opération avait l'air d'une véritable patrouille car une telle opération dans le Parc National du Niokolo - Koba est toujours doublée de l'objectif de surveillance, compte tenu des multiples attaques des braconniers. Ceci m'a permis de voir l'organisation des patrouilles sur le terrain.

## **4. RESULTATS**

Le Règlement Intérieur du Parc National du Niokolo – Koba, en son article 4 stipule que :

"Sont formellement interdits, à l'intérieur du Parc National du Niokolo - Koba ainsi que dans ses zones d'emprises :

- le port de toute arme à feu chargée ou non, la détention d'arme de jet ou de piège ;
- la pêche, la chasse y compris la chasse sous-marine sous toutes ses formes, le piégeage, la recherche, la poursuite, l'abattage, la capture et le transport d'animaux vivants ou morts (mammifères, oiseaux, poissons, mollusques, insectes, reptiles, batraciens etc..).

« Est également interdite la détention de lignes ou d'engins de pêche sous toutes les formes ».

Ainsi toute action contraire à cet article est appelée acte de braconnage par les autorités du Parc et les personnes posant les actions sont appelés braconniers.

### **4.1 Formes de braconnage**

Le Parc National du Niokolo – Koba connaît deux formes de braconnage :

- . le braconnage de subsistance
- . le braconnage mercantile

Si ces deux formes ont cohabité ensemble dans le parc depuis longtemps, aujourd'hui avec le monétarisme et la prolifération des armes automatiques, le braconnage mercantile semble être le seul type de braconnage existant de nos jours au Parc National du Niokolo – Koba ; le braconnage de subsistance semble ne plus exister ou se limiterait seulement aux poissons.

#### **4.1.1. Le braconnage de subsistance**

On peut le définir comme une petite prédation et serait le fait des villageois voisins du parc. Dans la plus part des cas, les animaux tués sont les petites antilopes, l'avifaune (pintades principalement) et les poissons. Les quantités prélevées correspondraient au besoin de subsistance des villageois. Ce sont des prélèvements ponctuels pour lesquels les villageois ne séjournent pas longtemps dans le parc. Ils se rendent dans le parc souvent dans la nuit et reviennent dans la même nuit ou le lendemain matin sinon au plus tard le soir. Le butin est récupéré par des porteurs du

village et est partagé entre les villageois, au bénéfice de tout le monde selon l'effort fourni dans certaines ethnies. Pour certaines, le butin revient au chasseur avec sa famille et ses amis.

Exemple de partage de butin sauvage chez les Bediks :

|                    |   |                             |
|--------------------|---|-----------------------------|
| La queue           | = | pour le chasseur            |
| 1ère patte arrière | = | les femmes du chasseur      |
| 2ème patte arrière | = | les cohabitants.            |
| 1ère patte avant   | = | autres habitants du village |
| 2ème patte avant   | = | aide chasseur               |
| ventre + côtes     | = | mère du chasseur            |
| bas rénal          | = | père du chasseur            |
| dos et cou         | = | les porteurs                |
| langue             | = | le plus vieux de la maison  |

la tête est divisée en deux parties ; une pour le chasseur et l'autre pour les sœurs de ce dernier.

|                    |   |                                    |
|--------------------|---|------------------------------------|
| Bassin             | = | pour la belle mère du chasseur.    |
| Poumon et cœur     | = | pour les fétiches (pour les morts) |
| Boyaux (intestins) | = | pour la famille du chasseur        |

Le foie est grillé pour faire goûter à toute la famille.

Si la population reconnaît que ce partage existe toujours, mais les interdits législatifs font que ce dernier revêt aujourd'hui un caractère clandestin. Tout le monde n'est pas au courant et n'est informé que celui à qui on a confiance.

#### 4.1.2 Le braconnage mercantile

Cette forme peut se diviser en deux parties :

- \* le braconnage culturel
- \* le braconnage pour la viande boucanée

Pour le braconnage culturel, le chasseur abat des animaux pour prélever des dépouilles utilisées dans les rites de certaines ethnies, pour servir de moyens de protection personnelle ou bien encore pour donner des pouvoirs imaginaires ou réels. Ainsi la peau de l'hyène serait recherchée pour ses vertus "charismatiques" (ceux qui recherchent le succès braconne cette espèce pour sa

peau). La peau de lion est recherchée pour un pouvoir de passer inaperçu et pour la force car dit-on que celui qui possède un morceau de peau de lion travaillée par un marabout, les gens auront peur de lui et peut passer inaperçu devant les forces de l'ordre lors de n'importe quel contrôle. La corne d'ourébi est recommandée dans le cas d'enfants en âge de poussée dentaire (elle servirait à atténuer la douleur et les effets pervers), tandis que celle du Guib harnaché ferait l'affaire des compétiteurs pour conquérir le cœur d'une femme convoitée par des rivaux.

Compte - tenu de la mentalité des populations locales de la zone et au regard de la logique qui veut que ce qui "sert bien" se vend tout aussi bien, le braconnage culturel se double facilement d'un braconnage commercial . C'est pourquoi je l'ai classé dans le braconnage mercantile. A titre d'exemple : à Tambacounda une peau d'hyène coûte 25000 F CFA.

Le 31 Mars 1993, un certain BOUBACAR Diallo, de nationalité guinéenne, a été appréhendé au poste de garde de Niokolo lors d'un contrôle routier d'un véhicule de transport en commun circulant dans le sens Kédougou – Tambacounda ; les agents ont trouvé dans ses bagages des dépouilles d'animaux (une peau d'hyène et des cornes de guib harnaché et ourébi). Lors de l'enquête, il révéla que les animaux étaient abattu dans le parc, et qu'il voulait aller vendre ces dépouilles à Dakar, car la peau d'hyène qui coûte à Tambacounda à 25.000 F serait à 40.000F à Dakar. (Procès - verbal n° 157/PNNK du 31 Mars 1993).

- Le braconnage pour la viande boucanée, serait l'œuvre du grand banditisme. Il serait le fait de véritables professionnels étrangers au terroir. Les bandes de délinquants sont composées d'autochtones et d'immigrés (du Fouta Toro) et intégrant des saisonniers venant parfois de loin ( du Sénégal, de Gambie, des Guinées Conakry et Bissau ou du Mali). Le constat que l'on fait aujourd'hui est que ce braconnage serait bien cantonné dans la zone de la Kantoora (Madina Gounass) et prend plutôt une tournure de destruction et de meurtre en vue de créer l'insécurité, la peur et la lassitude au sein du personnel du parc. Ceci est doublé d'un problème foncier parce que quand il n'y a plus d'animaux sauvages dans une zone, on peut mieux revendiquer le terrain pour les besoins agropastoraux.

En 1988, les braconniers de Gounass ont tendu une embuscade aux agents dans la zone de Damantan, partis en patrouille. Ainsi deux agents ont été tués (GPN BOUBACAR Sane et Charles SENE).

D'après nos enquêtes, les marchés hebdomadaires et la grande rencontre religieuse (Daaka) de Gounass constituent les grands centres commerciaux, tandis qu'une petite quantité des produits de braconnage est vendue dans les villages.

Le "Daaka", grande rencontre annuelle des fidèles musulmans de la confrérie des « Gounassi », reçoit des étrangers de partout à travers le continent africain et même européen, et c'est ici que les sacs de viande sauvage séchée sont vendues aux étrangers revendeurs.

Ces sacs de viande séchée sont parfois réduit en poudre pour les besoins du camouflage et facilitant ainsi leurs sorties dans la zone. A titre d'exemple selon le Procès - Verbal n° 234/PNNK 17/05/91, un tas ( 1kg) de viande fraîche dans les villages coûte 500 FCFA ; si elle est sèche elle vaut 300 F CFA. En Mauritanie par exemple , un kilogramme de viande sèche coûte 3000 F CFA.

#### 4.1.3 Stratégie de braconnage

Suivant les formes de braconnage, la stratégie diffère d'une forme à une autre et même les moyens utilisés . Ainsi nous aurons pour les différentes formes de braconnage les stratégies suivantes : Le braconnage de subsistance est pratiqué généralement par des individu isolés au moyen d'arme de chasse moderne ou de fabrication artisanale, parfois au moyen d'arme de guerre ou tout simplement par des pièges ou à l'aide des chiens. L'individu part seul en brousse, à pied ou à vélo, non loin du terroir pour chasser. Quand il tue, il revient à la maison informer ses proches. Les moyens utilisés sont sélectionnés selon la taille de l'animal abattu : une charrette pour les grands animaux; un vélo ou même à pied pour les animaux de petites tailles. Les gens s'organisent pour aller récupérer le butin en brousse. Généralement on le dépiece en brousse et on transporte les morceaux dans des sacs jusqu'au village. Il n'y a pas de période pour ça, il suffit que l'individu soit prêt pour la chasse et que les conditions du milieu s'y prêtent pour qu'il organise une expédition ceci aussi bien en saison des pluies qu'en saison sèche.

Le braconnage mercantile quant à lui est l'œuvre du grand banditisme. La stratégie utilisée s'apparente à de véritables expéditions guerrières d'une légion qui va en expédition de guerre. Si en 1977 on pouvait observer les braconniers à dos d'âne, aujourd'hui ils se déplacent au moyen des vélos et en petits groupes de combat (8 - 12 personnes). Ils sont équipés d'armes automatiques de guerre très diversifiées (généralement des Kalachnikov, des HK 33, des AK 47), et d'armes de chasse (principalement de fusils de calibre 12). En brousse, chaque chasseur et son groupe de porteurs, tous armés, s'aménagent un campement. Le chasseur opère seul pour tuer le gibier et ce

n'est que quand il tue que les porteurs viennent prendre le gibier pour le conditionnement au campement (dépeçage, séchage et boucanage et la mise en sacs). Sur le chemin de retour ils s'organisent : un éclaireur est devant pour prévoir d'éventuelles rencontres avec un groupe des agents du parc en patrouille. La même organisation est observée quand le groupe de chasseur rentre au village. Il n'y a pas de période fixe, les braconniers mercantiles agissent à tout moment, en saison des pluies comme en saison sèche.

Le taux de rencontre avec les braconniers est plus élevé en saison sèche qu'en saison des pluies, mais cela ne signifie pas nécessairement que les braconniers opèrent plus en cette période. Les observations sur le terrain depuis 1990 à nos jours nous font dire que les deux périodes sont bien exploitées par les braconniers.

#### 4.1.4 Espèces braconnées

Tous les animaux peuvent être ciblés par le braconnage de subsistance aussi bien que par le braconnage commercial. On peut remarquer, au tableau 2 illustré par la figure 2, les espèces braconnées. On constate que pour les espèces les plus braconnées on a : le céphalophe, le guib harnaché, le phacochère et l'hippotrague (koba), tandis que la panthère, le serval, l'oryctérope, le cobe de Buffon, le cobe Defassa, l'hyène, l'éléphant, le crocodile sont les espèces les moins braconnées.

Tableau 2: Espèces braconnées (d'après les PV du Parc de 90 à juin 2000)

| Espèces           | Nombre de citations | Pourcentages % |
|-------------------|---------------------|----------------|
| Céphalopie        | 6                   | 12%            |
| Guib hanarché     | 6                   | 12%            |
| Phacochère        | 5                   | 10%            |
| Hippotrague(Koba) | 4                   | 8%             |
| Buffle            | 3                   | 6%             |
| Ourébi            | 3                   | 6%             |
| Poisson           | 3                   | 6%             |
| Porc épic         | 3                   | 6%             |
| Hippopotame       | 3                   | 6%             |
| Pintade           | 2                   | 4%             |
| Ecureuil          | 2                   | 4%             |
| Cynocéphale       | 2                   | 4%             |
| Hyène             | 1                   | 2%             |
| Cobe de Buffon    | 1                   | 2%             |
| Cobe defassa      | 1                   | 2%             |
| Crocodile         | 1                   | 2%             |
| Eléphant          | 1                   | 2%             |
| Oryctérope        | 1                   | 2%             |
| Serval            | 1                   | 2%             |
| Panthère          | 1                   | 2%             |
| Total             | 50                  | 100%           |

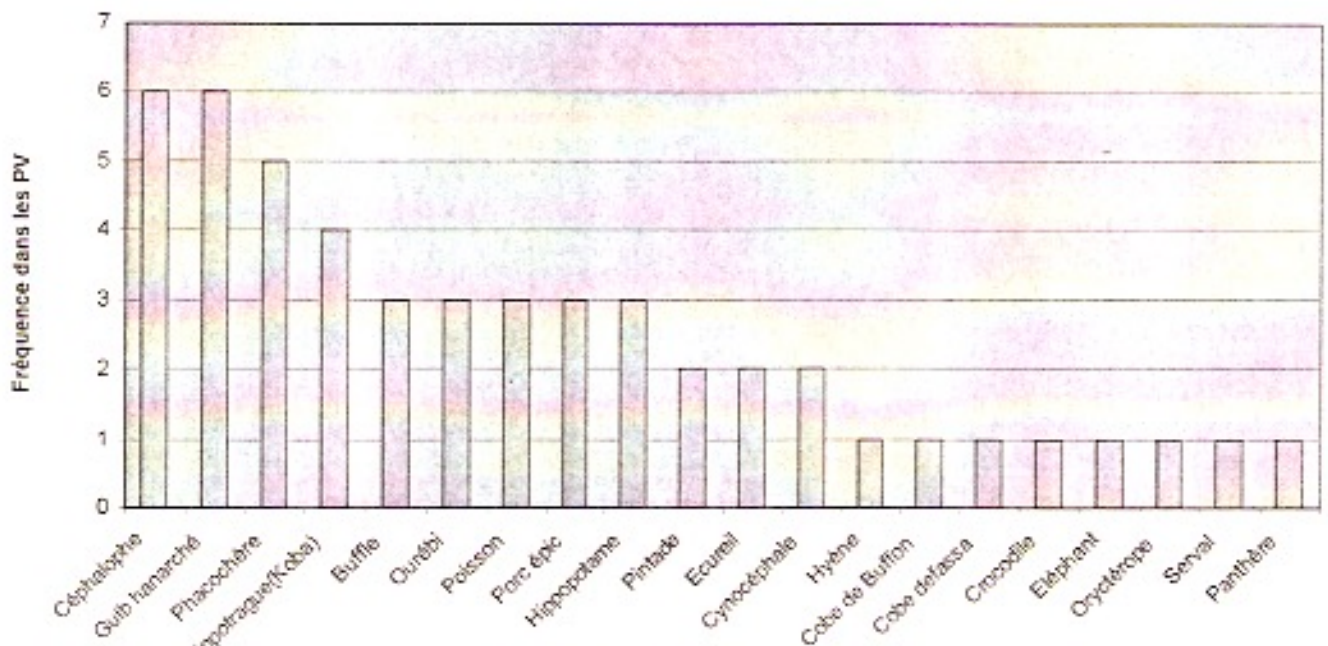


Fig. 2: Espèces braconnées

Le fort pourcentage s'explique par le fait que les braconniers recherchent ces espèces pour leur alimentation. Car selon les résultats des recensements ce sont des espèces faciles à voir sur le terrain.

## 4.2 Comportement des braconniers sur le terrain

Avec le commerce de la viande et des trophées, le braconnage présente un grand intérêt pour ceux qui le pratique. Les braconniers n'hésitent pas à afficher un comportement agressif pour se sauver des soldats de la nature. Cependant ceux qui chassent pour leur subsistance, adoptent le comportement de fuyard lorsqu'ils sont surpris en flagrant délit. Sur le terrain, on peut classer les braconniers en deux groupes : seul, il est fuyard, en groupe ils sont agressifs.

### 4.2.1 Braconniers solitaires

Quelles que soient les formes de braconnage, la majeure partie des braconniers opèrent seuls. Ils se retrouvent en groupe en trois cas :

- quand ils ont tué un animal,
- quand ils sont dans leur campement ou
- quand ils sont sur le chemin de retour pour le village.

En action solitaire, le braconnier se met à courir vers son campement s'il rencontre une équipe de patrouille des soldats de la nature : son fusil est à l'épaule et le canon dirigé vers l'équipe de patrouille et sa main sur la détente, il se met à tirer dans toutes les directions. Ceci pour échapper d'une part, mais d'autre part pour alerter l'équipe des porteurs de prendre leur disposition pour quitter les lieux. Au cas où il opère seul sans porteur, et qu'il se trouve pris en étau, il jette son arme et lève les deux bras au ciel pour se rendre. S'il n'est pas pris en étau c'est l'occasion pour lui d'abandonner tout (son arme, son moyen de transport et le gibier) pour s'éclipser dans la nature.

### 4.2.2 Braconniers en groupe

Quand les braconniers sont surpris dans leur campement, sur leur chemin de retour, en action de chasse avec leur butin, ils se dispersent très rapidement pour se mettre hors de danger. Une fois en sécurité, ils s'organisent pour tendre des embuscades sur le chemin de retour de l'équipe de patrouille pour essayer de récupérer leur produit. Quand les agents tombent dans cette embuscade, on assiste à une véritable guerre. C'est ainsi qu'en 1988 dans le secteur de Damantan, deux agents

sont morts au cours d'une embuscade tendue par les braconniers. Depuis les années 1977 jusqu'à nos jours, l'agressivité des braconniers ne fait que croître d'année en année. Cela se vérifie par de multiples agressions des braconniers sur les agents dans le parc. On peut citer quelques cas :

- des postes de garde brûlés (1990, 1991, 1992) dans le secteur de la corniche (poste de Banghare, Wouroly)
- En Février 1993, lors d'une opération de décompte, un agent a reçu une balle à la main tirée par les braconniers.
- En Février 1994 une équipe de décompte réussissait à prendre le dessus sur un groupe d'agresseur (braconniers)
- En Mai 2000, des braconniers, repérés et survolés par l'hélicoptère, ont réussi à s'échapper en tirant en direction de l'appareil.

#### **4.3 Stratégie de lutte contre le braconnage**

Les textes de base qui réglementent les activités de chasse sont essentiellement

- \* le Code de la Chasse et de la Protection de la Faune constitué par

Loi n° 86 - 04 du 24 Janvier 1986

Décret n° 86 - 844 du 14 Juillet 1986

- \* et l'Arrêté n° 7163 du 24 Juin 1976/PM/DGT portant Règlement Intérieur du Parc National du Niokolo – Koba .

Malgré tout ce dispositif réglementaire et la présence d'un personnel militaire armé, le Parc National du Niokolo - Koba n'a pas échappé au braconnage.

C'est pourquoi, pour décourager la destruction de ce patrimoine, en plus de ces dispositions, les autorités ont mis en place les stratégies de lutte suivantes:

- \* Lutte passive
- \* Lutte active

#### 4.3.1 Lutte passive

En vue d'intégrer les populations périphériques dans la gestion des ressources renouvelables du parc, les autorités ont mis en place avec leurs partenaires différentes actions d'éco - développement.

- **Projet Niokolo - Badiar**

Le projet s'inscrit dans le sillage du Programme Régional d'Aménagement des Bassins Versants du Haut Niger et de la Haute Gambie qui intéresse 7 pays de la sous - région (Guinée Conakry ; Guinée Bissau, Gambie, Mauritanie, Mali, Niger et Sénégal).

Il a commencé en Juillet 1994 et le 31 Décembre 1999, les activités de sa première phase qui ont pris fin. Jusqu'en Juillet 2000 les activités de la deuxième phase n'avaient pas encore débuté.

Objectif : Améliorer les conditions de vie des populations des régions concernées et de maintenir le régime des grands fleuves soudano - sahéliens qui prennent leur source au Fouta Djallon. Il vise aussi la restauration du milieu naturel de leurs principaux affluents, ainsi que de leurs hauts bassins.

Il a abouti à la création du parc transfrontalier Niokolo - Badiar en 1994. C'est le projet qui a le plus participé à la lutte passive dans le parc. Ceci à travers ses actions suivantes :

- . Construction du centre de formation à Dalaba
- . Equipement de la station de radio Tamba avec un émetteur de 500 watts capable de couvrir 300 km
- . Au niveau de l'Education Environnementale, un protocole a été signé avec le Projet Formation, Information en Environnement (PFIE) pour la réalisation de supports audio - visuels pour les écoles périphériques du Niokolo et du Badiar. Réalisation chaque samedi d'émission radio, dans cette perspective.
- . Recrutement de 2 animateurs pour la sensibilisation des populations.
- . Réalisation de deux cassettes audio - visuelles par les artistes Mik PRAIA de la Guinée et YOUSOU NDOUR du Sénégal
- . Réalisation d'un film sur la Gambie, de l'embouchure à la source du fleuve

- . Financement de 10 groupements de femmes et de jeunes dans les villages périphériques du parc.
- . Initiation d'un projet d'élevage de pintades à Médina Gounass
- . Réfection d'enclos d'élevage de pintades à Médinacouta
- . Forage d'un puits à Saal pour le maraîchage.
- . Un lot d'équipement sportifs a été offert aux jeunes des villages périphériques.
- . Appui logistiques (3 motos, matériel audio - visuel) au parc.
- . Formation des groupements de femmes en techniques maraîchères et des groupements des jeunes en techniques apicoles.
- . Appui aux différents groupements de villages périphériques en petit matériel de maraîchage ( arrosoir, râteau, pelle etc.)

La stratégie du projet est basée sur un appui direct à la population. Elle est concrétisée par un encadrement des populations supervisé par 2 animateurs appuyés par des agents du parc.

Cependant en 1997, avant la fin de sa première phase et pour préparer la mise en place de sa deuxième phase, le projet a financé des études socio - économiques effectuées par une équipe composée d'une étudiante du Département de Géographie de l'Université de Dakar, les deux animateurs et une animatrice guinéenne. Ceci pour mieux prendre en compte les préoccupations des populations périphériques pour une meilleure gestion des activités à mener.

- **Projet FAC/FEEM/Niokolo**

Objectif : Réhabiliter et valoriser le Parc National du Niokolo -Koba et de sa périphérie afin de sauvegarder les ressources naturelles du parc, promouvoir un environnement socio - économique favorable en périphérie.

Pour ce qui concerne ce projet, il faut noter que son approche sur le terrain est différente de celui du projet Niokolo - Badiar même s'ils ont le même objectif.

Pendant les travaux de chantiers dans le parc (ouverture des pistes, construction des postes des gardes), le projet a mis en place un dispositif qui a consisté à retenir à la source 50% de la paie des manœuvres recrutés dans différents villages périphériques. Avec ce fonds le projet a constitué

un groupement pour chaque village et ouvert un compte bancaire pour les groupements formés. Ces comptes permettent aux groupements de bénéficier des appuis financiers du projet en fonction de leur initiative locale de développement.

Ce volet est géré par l'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP). L'AFVP qui joue un rôle d'appui conseil à la population, a installé deux bases d'accueil, une à Dialakoto et l'autre à Kédougou pour bien se rapprocher d'elle. Elle a recruté deux animateurs pour l'épauler dans le travail. Depuis 1998, elle n'a cessé de travailler avec la population pour la mise en place d'un plan de gestion des activités d'éco - développement dans la périphérie du parc.

C'est ainsi que du 3 au 4 Juillet 2000, j'ai pu participer à un Atelier de concertation organisé par l'AFVP pour la validation des activités d'éco-développement au niveau de la périphérie. (Cf. programme en annexe 2).

En plus, le projet a pu faire quelques actions au niveau de la partie Nord - Est à la périphérie du parc :

- construction d'un magasin de stockage dans le village de Badi Niériko,
- appui conseil aux groupements.

### **Autres Partenaires**

Force est de reconnaître aujourd'hui que le parc reste une Cible potentielle pour plusieurs organismes et des projets de la place. Ainsi, il convient de signaler qu'en plus des activités des deux projets déjà évoqués, d'autres projets (PROGEDE, FDL) et l'Université de Dakar, interviennent dans le cadre de leurs activités à la sensibilisation des populations périphériques du parc.

#### **• Le PROGEDE**

Ce projet intervient dans les villages de la périphérie du parc (Est - Ouest). Il s'est installé à la faveur de la lutte contre la pauvreté du Programme des Nations Unies.

Sa stratégie consiste à soutenir des initiatives à la base qui peuvent être prises individuellement ou en groupement. Pour ce faire, il a placé dans les villages-centres des animateurs

dotés d'une moto pour leur faciliter le travail. Ces animateurs travaillent en collaboration avec les agents du parc. Ce projet a octroyé au parc deux motos.

- **Le FDL**

Le Fond de Développement Local (FDL) né en la faveur du Programme des Nations Unies pour la lutte contre la pauvreté, en collaboration avec le Fond pour l'Environnement Mondial (FEM), a mis en place, en Mai 2000, dans les villages périphériques du parc, des Comités Inter villageois de Développement (CIVD) pour les 10 Communautés Rurales.

En date du 22 Juin 2000 à Kédougou, le FDL et le FEM ont organisé une réunion pour la présentation des différents projets mis en place avec les comités inter villageois. Ceci en présence des services techniques, des élus locaux, des autorités administratives et en ma présence. Les projets présentés sont :

- Gestion de la Biodiversité de la Rôneraie de Wassadou Dépôt.
- Lutte contre les feux de brousse
- Apiculture dans le haut Salemata avec base Oubadji.

Ces projets ont déjà reçu leur financement au mois de Juin et les activités devraient en principe commencer après la mise en place des fonds.

- **Université de Dakar**

Elle intervient par le truchement du Département de Géographie et de l'Institut des Sciences de l'Environnement à travers leurs étudiants qu'ils envoient sur le terrain, dans les villages périphériques du parc pour des enquêtes socio - économiques ou pour des sujets de mémoires dans le cadre de l'intégration des populations dans la gestion des ressources naturelles du parc.

Le parc utilise le plus souvent les documents produits à cette occasion pour améliorer sa stratégie d'approche sur le terrain.

- **BILL KLARC**

Bill Klarc est un partenaire privé qui, en 1993, a financé le recrutement de 5 jeunes dans les villages périphériques comme auxiliaires des gardes pour sensibiliser leurs parents. Cette action a pris fin quand l'armée a commencé à envoyer, chaque deux ans, une trentaine de soldats (des

jeunes recrues) dans le parc. Ce projet a duré trois ans ( 1993 - 1995).

- **Corps de la Paix Américain**

Le Corps de la Paix Américain par le biais des volontaires sur le terrain a contribué à la réalisation des activités d'élevage des pintades et d'éducation environnementale dans les écoles.

- **Action du Parc**

La stratégie adoptée par le parc est :

- \* la création des postes de village pour permettre à ses agents de sensibiliser les populations riveraines ; le tableau 3 montre l'évolution des postes de village par rapport aux postes de brousse et les brigades en 10 ans.

- \* la mise en place du bureau dénommé B5 pour les actions : Formation Information, Sensibilisation, Animation et Vulgarisation (FISAV) couplé d'émission à la station radio régionale de Tamba, tous les samedis entre 14h et 15h.

Tableau 3 : Evolution des postes et brigades de 1990 à Juin 2000

| Année     | Postes fixes |         | Postes temporaires | Brigades  |
|-----------|--------------|---------|--------------------|---|
|           | Brousse      | Village |                    |   |
| 1990      | 5            | 9       | 11                 | Début des brigades décembre 91  |
| 1991      | 4            | 8       | 9                  | 3<br>- Eléphant (I et II)<br>- Lion (I et II)<br>- Panthère (I et II) |
| 1992      | 4            | 8       | 1                  | 4<br>- Eléphant<br>- Lion<br>- Panthère et Ndoumssa                   |
| 1993      | 4            | 8       | 1                  | 4<br>- Eléphant<br>- Lion<br>- Panthère et Ndoumssa                   |
| 1994      | 4            | 8       | 1                  | 2<br>- Eléphant (I et II)<br>- Panthère (I et II)                     |
| 1995      | 5            | 11      | 0                  | 2<br>- Eléphant (I et II)<br>- Panthère (I et II)                     |
| 1996      | 6            | 12      | 0                  | 2<br>- Eléphant (I et II)<br>- Panthère (I et II)                     |
| 1997      | 6            | 12      | 0                  | 2<br>- Eléphant (I et II)<br>- Panthère (I et II)                     |
| 1998      | 6            | 12      | 0                  | 2<br>- Eléphant (I et II)<br>- Panthère (I et II)                     |
| 1999      | 6            | 12      | 0                  | 2<br>- Eléphant (I et II)<br>- Panthère (I et II)                     |
| Juin 2000 | 6            | 12      | 0                  | 2<br>- Eléphant (I et II)<br>- Panthère (I et II)                     |

#### Différentes Actions du Parc

Parmi les actions menées par le parc on peut citer :

- \* Création d'emplois par le recrutement des villageois dans les travaux de chantiers du parc.
- \* Création d'un corps des guides du Niokolo - Koba (accès réservé aux jeunes des villages périphériques du parc).
- \* Reboisement
- \* Projection de film, causerie, débats dans les villages
- \* Distribution de vivres du Programme Alimentaire Mondial (PAM), qui est finie en 1991.
- \* Elevage de pintade dans des villages expérimentaux (Médinacouta, Bira, Wassadou)

- \* Appui et encadrement des comités et groupements dans les villages
- \* Facilitation de création de Campement modeste financé par des initiatives locales (villages périphériques)

Il faut noter que depuis le départ du Bureau FISAV à Dakar en 1991, ce sont les agents eux-mêmes sur initiatives personnelles qui élaborent des programmes de sensibilisation qu'ils montrent au Conservateur avant leur application sur le terrain.

Depuis Janvier 1996, dans le cadre de l'éducation environnementale, le parc participe à la formation des Maîtres et Directeurs d'écoles du Département de Tamba par le truchement des membres de l'équipe pédagogique locale du PFIE. Ainsi les écoles de la région et du pays visitent régulièrement le parc sous la supervision d'un agent du parc.

#### 4.3.2 Lutte active

Elle consiste à la recherche, à la poursuite et à l'arrestation des fossoyeurs de la faune sur le terrain. Depuis la création du parc, cette lutte n'a cessé d'exister. Si en sa création, la stratégie se traduisait par une dispersion des postes de garde permanents et temporaires selon les saisons ; aujourd'hui, cette stratégie a été doublée d'une mobilité permanente des agents sur le terrain (brigades mobiles). Ceci à cause des cortèges de morts et de blessés que le braconnage a entraîné dans le rang du personnel de surveillance.

##### 4.3.2.1 Fonctionnement de la stratégie de quadrillage dense et statique

Cette stratégie est caractérisée par une dispersion des postes dans le parc et dans les villages situés à l'extérieur du Parc. Parmi ces postes, certains sont fixes à cause de la mobilité sur le terrain dans la zone et de leur accessibilité à tout moment. D'autres postes sont temporaires parce qu'il n'est pas possible d'y accéder en saison pluvieuse. Donc pendant cette période, ces postes sont abandonnés momentanément et ses agents sont dispersés dans les autres postes fixes.

Autrefois, l'effectif des postes s'élevait de 6 à 7 agents et les patrouilles étaient organisées soit par poste ou par secteur.

Par poste : le Chef de Poste en compagnie de ses éléments sur information reçue ou par simple coup

d'œil sur le terrain, organise des sorties pour chercher les braconniers. Sur le terrain et selon les indices, l'équipe peut décider de tendre une embuscade ou de rechercher les délinquants pour les arrêter.

Par secteur ou par zone : Ici, la patrouille consiste à un regroupement d'agents des différents postes d'un secteur donné pour effectuer une patrouille de grande envergure (3 à 7 jours en général). Là, les patrouilles sont réalisées à pied et à véhicule. Les véhicules sont équipés de poste émetteur-récepteur pour communiquer avec les équipes à pied.

#### 4.3.2.2 Fonctionnement de la stratégie basée sur la mobilité permanente

Ici on opère par brigades mobiles. Née en 1991, cette stratégie est venue renforcer la lutte sur le terrain. Elle se déroule à l'intérieur du parc. Tout délinquant se trouvant à l'intérieur du parc est traqué, pourchassé et arrêté par les éléments de la brigade mobile.

De 1991 à 1996, date d'arrivée des premiers contingents militaires dans le parc, elle fonctionnait à partir du personnel du parc (76 personnes étaient mobilisées). Ces agents étaient répartis en quatre (04) brigades de 8 groupes avec une moyenne de 9 agents par groupe formé.

Aujourd'hui avec la présence des militaires, les brigades se limitent à deux. Elles sont divisées en 4 groupes (deux groupes par brigade), au niveau de chaque zone. Ces brigades sont composées des militaires et des agents du parc pour un effectif total de 40 personnes (10 éléments par groupe).

Il faut reconnaître que cette idée des brigades fait suite au regroupement régulier dans le parc de plusieurs éléments de différents postes pour faire de vastes opérations de ratissage soit à l'occasion du Daka annuelle de Médinagounass ou quand il y a la présence d'un nombre important d'intrus dans le parc ou dans un but dissuasif.

Chaque groupe d'une brigade reste en patrouille pendant 15 jours. Ainsi les brigades sillonnent tout le parc pendant 7 à 8 mois (saison sèche). Pour des problèmes de mobilité sur le terrain en saison pluvieuse, le fonctionnement est ralenti.

Les brigades n'ont pas de poste fixe. Avec le matériel de camping, leur véhicule, elles parcourent tout le parc sans relâche pendant la période favorable ceci par le système de relais.

Chaque brigade est dotée d'un poste émetteur-récepteur pour la communication et chaque élément est équipé d'arme de guerre (HK33, Kalachnikov). Sur le terrain, elle procède par embuscade, poursuite des délinquants jusqu'à leur arrestation.

#### 4.3.2.3 Contraintes de la lutte

Quel que soit le dispositif de lutte mis en place (quadrillage dense et statique ou mobilité permanente), on se heurte aujourd'hui et toujours à l'impossibilité de circuler dans le parc pendant la saison pluvieuse. Cette situation semble être à l'avantage des braconniers car ils ont plus de chance d'échapper à la rencontre d'une équipe de patrouille. C'est ainsi que lors des travaux de chantiers, les agents ou manœuvres constatent bien les traces assez impressionnantes des braconniers, laissées pendant cette période pluvieuse.

On peut signaler également que l'insuffisance de personnel (3 agents en moyenne par poste en 2000 ) constitue un handicap pour la lutte.

La vétusté des moyens logistiques et leur insuffisance viennent aggraver davantage la situation précaire du parc. C'est pourquoi on constate sur le terrain que les brigades peuvent passer un mois sans faire de patrouille de grande envergure faute de véhicule en bon état (soit par manque de pièces de rechange, soit par manque de carburant). Le budget ne permet plus l'entretien efficace des 893 à 1000 kilomètres des pistes du parc qui permettraient de circuler normalement dans le parc.

#### 4.3.2.4 Appui à la lutte

Aujourd'hui, on peut reconnaître qu'avec toutes les difficultés auxquelles le parc reste confronté, l'appui des partenaires constitue une nécessité pour son bon fonctionnement. C'est dans ce cadre quelques temps on a enregistré divers dons :

- En 1991 : Don de deux camionnettes de réforme (Association Friends of Animals).
- En 1992 : Don de matériel d'équipement et de surveillance dont 50 Kalachnikov (Fondation Brigitte Bardot, Association Friends of Animals et Ministère Français de la Défense).

En 1994, le Projet Niokolo – Badiar a eu à intervenir dans ce cadre par :

- \* la stabilisation du réseau de pistes

- \* la réparation et l'entretien des gués
- \* l'achat de deux bacs pour la traversée des fleuves en saison pluvieuse
- \* le traitement des soldats des contingents de 1996 jusqu'en 1998 (salaire, nourriture, frais médicaux)
- \* l'entretien, réparation et dotation en carburant pour les véhicules et motos
- \* l'achat de 3 motos et 1 véhicule pour la lutte active
- \* l'achat d'un moteur hors bord pour la traversée fluviale des troupes.
- \* le maintien de 13 contractuels issus du contingent de 1996 des soldats.
- \* la construction et l'équipement complet de 7 campements des gardes

Quant au projet FAC/FFEM/Niokolo, il a remplacé le projet Niokolo Badiar, pour l'entretien des soldats ceci jusqu'au dernier contingent 2000 et continuerait à le faire pour l'heure. Il a également construit et équipé 5 autres campements des gardes.

#### 4.3.3 Bilan de la lutte

La stratégie de lutte mise en place a permis au parc d'obtenir un bon nombre de résultats.

##### Sur le Plan Réalisation

- En 1992 - 1993, il y a eu une participation volontaire des pionniers de Nétéboulou et des Amis de la Nature à l'ouverture des pistes dans le parc.
- En 1994, il y a eu l'organisation par la Société Civile du 40<sup>ème</sup> Anniversaire du Parc National du Niokolo - Koba avec la participation de plus de 600 jeunes du pays
- En Décembre 1997, le groupement des jeunes de Médinacouta "Woulo Kanta" a arrêté et remis aux autorités du Parc, trois (03) braconniers venus chercher refuge dans le village. Ceci témoigne le changement d'attitude des populations locales vis-à-vis du parc et des agents.

##### Sur le plan des saisies

En analysant le tableau 4 on se rend compte que de 1990 à 1993 et 1997 on a eu beaucoup d'arrestations de braconniers avec un pic de 26 braconniers arrêtés, en 1991.

**Tableau 4 : Nombre de braconniers arrêtés et armes saisies de 1990 à juin 2000**

| Années | Nombre de braconniers | Nature arme saisie |                |                 |
|--------|-----------------------|--------------------|----------------|-----------------|
|        |                       | Arme de guerre     | Arme de chasse | Fusil de traite |
| 90     | 18                    | 7                  | 14             | 8               |
| 91     | 26                    | 3                  | 10             | 2               |
| 92     | 13                    | 7                  | 12             | 4               |
| 93     | 9                     | 0                  | 5              | 2               |
| 94     | 5                     | 0                  | 4              | 3               |
| 95     | 1                     | 0                  | 16             | 2               |
| 96     | 5                     | 3                  | 11             | 1               |
| 97     | 12                    | 2                  | 14             | 0               |
| 98     | 4                     | 0                  | 3              | 0               |
| 99     | 5                     | 0                  | 5              | 1               |
| 2000   | 0                     | 1                  | 3              | 0               |
| Total  | 98                    | 23                 | 97             | 23              |

Les saisies des armes de toute nature (annexe 3) sont importantes de 1990 à 1997 à l'exception des années 93 et 94, avec un pic de 29 armes en 1990. Le nombre le plus élevé, en ce qui concerne les armes de guerres, est de 7 armes saisies en 1990 et 1992.

En ce qui concerne les armes de chasse, le nombre de saisies est assez élevé de 1990 à 1997 sauf les années 93 et 94 ; la saisie de 16 armes en constitue le pic.

\* En ce qui concerne les armes de traite, l'année 1990 a connu plus de saisies avec 8 armes.

Ces saisies ont été réalisées à la suite des accrochages et arrestations dans les postes d'action. Le tableau 5 regroupe l'ensemble de ces informations.

**Tableau 5: Nombre d'accrochage ou d'arrestation des braconniers dans les différents postes d'action de 1990 à juin 2000**

| ANNEES                 | 90        | 91        | 92       | 93       | 94       | 95       | 96       | 97        | 98       | 99        | 2000      | Total      |
|------------------------|-----------|-----------|----------|----------|----------|----------|----------|-----------|----------|-----------|-----------|------------|
| <b>POSTES D'ACTION</b> |           |           |          |          |          |          |          |           |          |           |           |            |
| Damantan               | 1         | 1         | 0        | 0        | 0        | 0        | 1        | 0         | 0        | 2         | 0         | 5          |
| Gamon                  | 1         | 0         | 0        | 1        | 0        | 0        | 0        | 0         | 0        | 1         | 1         | 4          |
| Kalifourou             | 1         | 0         | 0        | 1        | 0        | 0        | 1        | 0         | 0        | 0         | 0         | 3          |
| Koulountou             | 1         | 1         | 1        | 0        | 2        | 0        | 1        | 2         | 2        | 2         | 2         | 14         |
| Corniche               | 1         | 3         | 2        | 2        | 1        | 1        | 0        | 1         | 0        | 0         | 2         | 13         |
| Medinacouta            | 1         | 0         | 0        | 0        | 0        | 0        | 0        | 1         | 0        | 0         | 0         | 2          |
| Missirah<br>Gounass    | 0         | 0         | 0        | 0        | 1        | 1        | 0        | 0         | 0        | 0         | 0         | 2          |
| Oubadji                | 1         | 2         | 0        | 0        | 1        | 0        | 1        | 0         | 0        | 2         | 1         | 8          |
| Niokolo                | 1         | 1         | 1        | 1        | 0        | 1        | 1        | 1         | 1        | 2         | 1         | 11         |
| Tambanoumouya<br>Mako  | 1         | 1         | 1        | 0        | 0        | 1        | 0        | 0         | 0        | 1         | 1         | 6          |
| Wassadou               | 1         | 0         | 0        | 0        | 0        | 0        | 0        | 0         | 0        | 0         | 1         | 2          |
| Wouring                | 1         | 0         | 0        | 0        | 0        | 0        | 0        | 0         | 0        | 1         | 0         | 2          |
| Darsalam               | 0         | 1         | 0        | 0        | 0        | 0        | 0        | 0         | 0        | 0         | 0         | 1          |
| Bira                   | 0         | 0         | 0        | 0        | 0        | 0        | 0        | 0         | 1        | 0         | 0         | 1          |
| Dalaba                 | 0         | 3         | 0        | 2        | 0        | 1        | 1        | 0         | 0        | 1         | 1         | 9          |
| Simenti                | 0         | 0         | 4        | 0        | 0        | 0        | 1        | 3         | 1        | 0         | 1         | 10         |
| Gué Damantan<br>G Mir  | 0         | 0         | 0        | 0        | 0        | 0        | 0        | 0         | 1        | 0         | 2         | 3          |
| Mont Assirick          | 0         | 0         | 0        | 0        | 0        | 0        | 1        | 0         | 0        | 0         | 2         | 3          |
| Dialakoto              | 0         | 0         | 0        | 0        | 0        | 0        | 0        | 2         | 0        | 0         | 0         | 2          |
| Saal Kouar             | 0         | 0         | 0        | 0        | 2        | 0        | 0        | 0         | 0        | 0         | 0         | 2          |
| <b>Total</b>           | <b>11</b> | <b>13</b> | <b>9</b> | <b>7</b> | <b>7</b> | <b>5</b> | <b>8</b> | <b>10</b> | <b>6</b> | <b>12</b> | <b>15</b> | <b>103</b> |

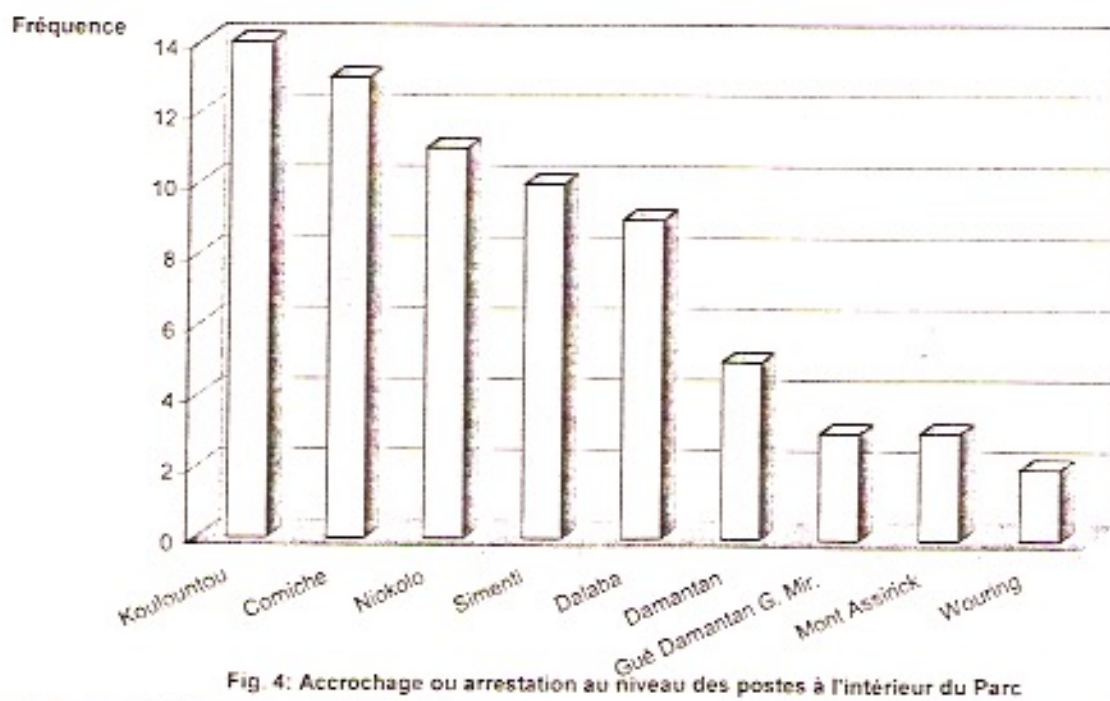
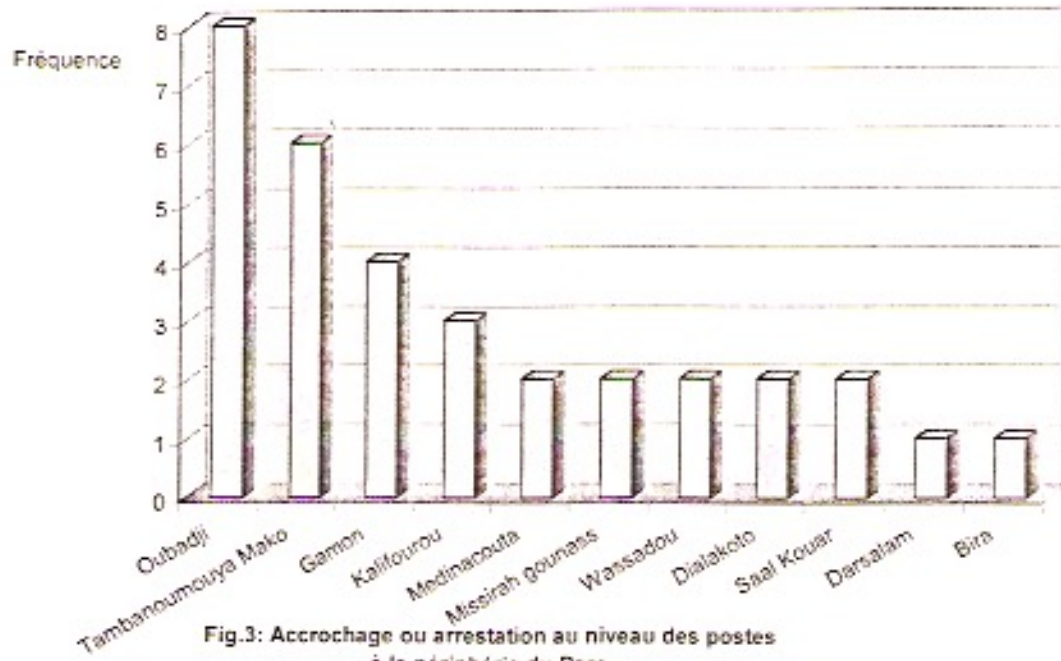
On peut noter par exemple que les postes où il y a eu plus d'accrochage sont :

Koulountou en tête, avec 14 accrochages puis vient la Corniche avec 13, le Niokolo avec 11, Simenti avec 10, Dalaba avec 9 et en fin Oubadji avec 8.

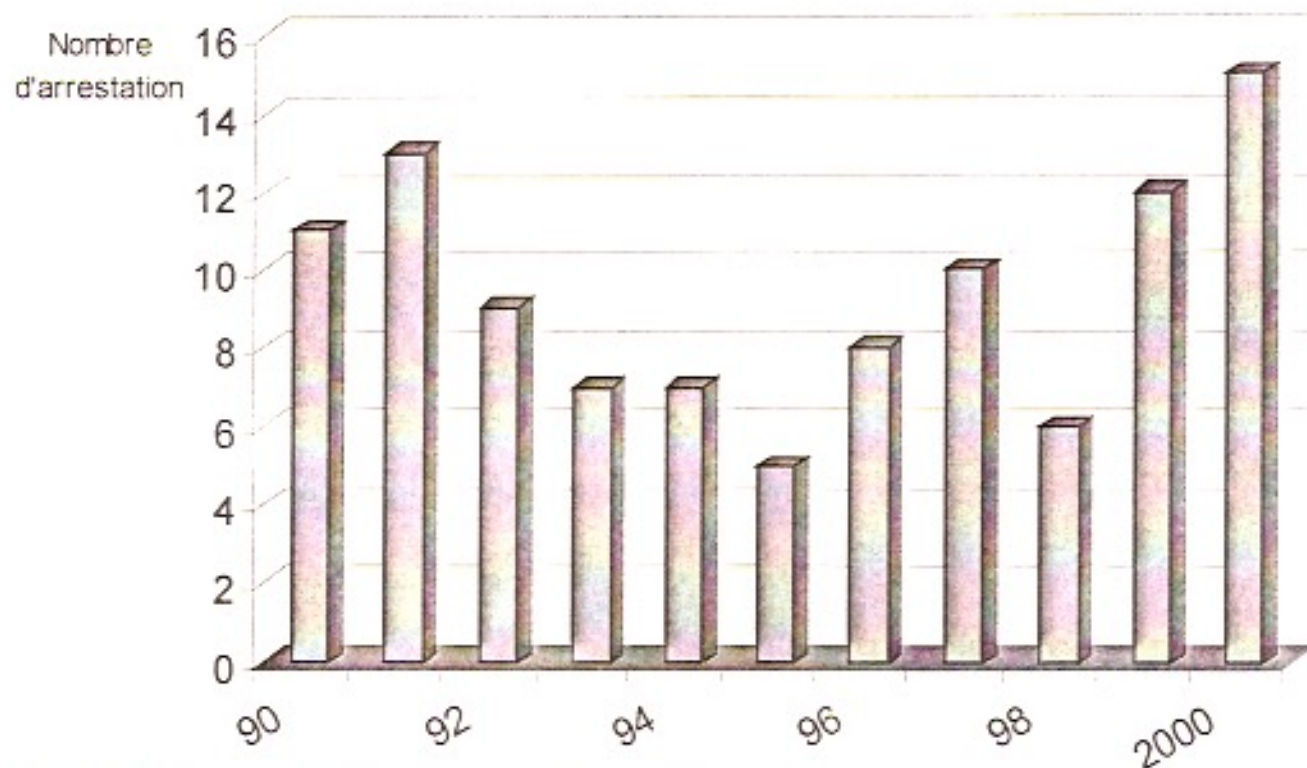
Les figures 3 et 4 font ressortir les informations suivantes :

- parmi les postes situés dans les villages, le poste Oubadji a connu plus d'accrochage donc plus d'actes de braconnage. Il est suivi par le poste de Tambanoumouya Mako
- Parmi les postes situés à l'intérieur du parc les postes de Koulountou et la Corniche sont les plus braconnés. Ils sont suivis par les postes de Niokolo, Simenti et Dalaba.

En tenant compte des postes situés à la périphérie (dans les villages) d'une part et les postes de brousse (postes situés à l'intérieur du parc) d'autre part, on remarque l'information suivante :



- Les postes de brousse sont les plus braconnés que les postes de villages. Pendant la période de 1990 à Juin 2000, nous avons 70 actes de braconnage (accrochage, arrestation) pour les postes de brousses tandis qu'on note seulement 33 actes de braconnage pour les postes de village.
- les années où il y a plus d'accrochages sont illustrées par la figure 5. On a en tête l'an 2000 avec 15 accrochages suivi de l'an 1991 avec 13 accrochages etc.



**Fig.5: Fréquence d'accrochage ou d'arrestation de braconniers par an de 90 à 2000**

Dans le tableau 6 concernant la situation des procès - Verbaux établis et transmis au Tribunal Régional de Tamba, nous constatons que les années où il y a eu beaucoup de procès - verbaux établis et transmis sont l'an 1991 avec 12 procès-verbaux , l'an 1990 avec 10 procès-verbaux et l'an 1994 avec 7. Les autres années n'ont presque rien enregistré.

**Tableau 6 : Procès – verbaux (PV) transmis au Tribunal de 1990 au 31 Mai 2000**

| Année     | 90        | 91        | 92        | 93        | 94        | 95        | 96        | 97        | 98        | 99        | 2000      | TOTAL     |
|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| <b>PV</b> | <b>10</b> | <b>12</b> | <b>02</b> | <b>02</b> | <b>07</b> | <b>00</b> | <b>01</b> | <b>03</b> | <b>02</b> | <b>01</b> | <b>01</b> | <b>41</b> |

Sur l'ensemble des affaires de faune traité au niveau du Tribunal régional de Tamba, la fouille du registre des jugements nous a permis d'établir la conclusion suivante :

- \* la petite peine est de 1 mois pour des pêcheurs récidivistes
- \* la plus grande peine est de 5 ans pour abattage d'animaux par des récidivistes
- \* pour la pêche, la plus grande amende est de 50.000 F CFA
- \* la plus grande amende est de 500.000 F CFA pour abattage d'animaux et détention d'arme de guerre.

• **Analyse des informations**

Le nombre important de braconniers arrêtés en 1991 s'expliquerait par le fait que c'est l'année où on a mis en expérimentation les brigades mobiles qui sillonnaient tout le parc avec les moyens matériels et humains nécessaires. Les braconniers ont été surpris, car ils ne s'y attendaient pas. Cela explique en même temps le nombre important d'accrochages en cette année là. Le nombre moins important d'arrestations de braconniers pour les autres années s'expliqueraient par l'agressivité de la lutte sur le terrain, le braconnier qui n'est plus prêt à se rendre même en cas de surprise d'un côté et de l'autre des agents qui ne sont plus prêts à exposer leur vie en danger de mort. Ceci se traduit par une certaine efficacité car une fois que le braconnier et les agents se retrouvent sur le terrain c'est le langage des armes qui est leur discours. Néanmoins les arrestations des braconniers sont opérées dans des postes de village car là, le braconnier est plus craintif et sait qu'en tirant sur l'agent il est susceptible d'être pris. Il sait qu'il sera vite identifié par les agents du poste.

Les postes de Koulountou et de la Corniche doivent leur taux élevé de braconnage parce que le poste de la Koulountou est dans la zone de Médina – Gounass et donc les braconniers bénéficient directement de la protection du pouvoir religieux. Pour la Corniche, il n'y a pas de poste de garde alors que c'est une zone riche en faune avec les conditions favorables (beaucoup de points d'eau

En ce qui concerne les postes de village, la situation du village Oubadji s'explique par deux

raisons :

- \* le village est habité en partie par des Bassaris qui, dans la tradition, sont reconnus comme des chasseurs et comme c'est un peuple renfermé sur lui-même et très conservateur, l'acte de chasse pour eux est tout à fait normal,

- \* le village, étant à la frontière, sert de transit à la majeure partie des braconniers venant de la Guinée.

Pour ce qui concerne les villages de Tambanoumouya et Mako, c'est une zone d'orpailleurs avec beaucoup d'étrangers. En plus de l'activité de recherche d'or, ces populations se livrent aujourd'hui au braconnage.

D'autre part nous constatons que l'ampleur du braconnage varie selon les années et par postes. Quand la lutte devient très dure sur le terrain et que les braconniers ne savent plus où donner la tête, nous constatons un temps d'accalmie du fait qu'ils se retirent pour étudier quelle stratégie adopter face aux agents. Après un certain temps ils reviennent en force pensant toujours avoir le dessus, mais il se trouve que le renfort du personnel du parc en soldats jeunes, dynamiques et bien entraînés est là pour mettre en boule toute leur stratégie.

L'écart d'accrochage entre postes de village et ceux de brousse s'explique par le fait que dans les postes de brousse on assiste plutôt à un braconnage commercial tandis que dans les postes de village c'est un braconnage de subsistance.

## 5. DISCUSSION ET SUGGESTION

### Les Projets

Certes, le Parc National du Niokolo - Koba est un site du Patrimoine Mondial et attire par conséquent d'énormes intervenants, dans sa périphérie, qui ne sont pas toujours sous le contrôle des autorités du parc.

Il serait bon de penser à intervenir dans la zone pour sensibiliser la population en vue d'une utilisation rationnelle et durable des ressources et du coup assurer en même temps la protection du parc. Cependant, il faut penser à harmoniser les différentes interventions des uns et des autres pour toute fin utile. Le parc ne doit pas être une vache laitière où chacun vient tirer profit et partir sans contre partie, mais il doit rester un bien public pour les générations présentes et futures.

### Lutte passive

Elle doit faciliter les rapports entre agents et populations locales qui étaient très tendus autrefois. Si aujourd'hui, ces rapports semblent être au beau fixe, il ne faudrait pas perdre de vue que la population périphérique du parc est très pauvre. C'est la raison de l'implantation des projets de lutte contre la pauvreté dans la zone (FDL). Si rien n'est fait pour résoudre ce problème de pauvreté l'avenir et la survie du parc en seront hypothéqués.

Si dans les textes de la décentralisation on parle de faire bénéficier la population des recettes de chasse ou des produits forestiers, ce n'est pas encore traduit juridiquement dans un texte pouvant permettre son application. Donc il est plus que nécessaire, aujourd'hui, de faire bénéficier la population périphérique du parc, des recettes du parc et celles de la chasse dans les zones amodiées.

Pour permettre d'avoir des protéines animales d'origine sauvage, il est bon de s'inspirer des exemples de certains pays, comme le Burkina Faso, en octroyant des zones communautaires de chasse, que les populations locales peuvent exploiter pour leur propre compte, soit en sous -traitant avec un privé ou en gérant elles-mêmes.

Une collaboration des autres services avec les autorités du parc pourra conduire à une meilleure gestion à la périphérie.

### Lutte active

Les mutations culturelles et sociologiques, la prolifération des armes à feu plus performantes et plus sophistiquées et la recherche du gain facile, ont fait de cette lutte une véritable guerre entre braconniers et surveillants de faune. Le braconnage au Parc National du Niokolo - Koba est qualifié aujourd'hui de braconnage agressif, ceci à cause de son cortège de morts et de blessés dont sont victimes les deux camps.

Si la détermination à anéantir le braconnage reste la règle d'or des autorités du parc, il faut reconnaître qu'aujourd'hui que plus on développe des stratégies pour y parvenir, plus les braconniers s'organisent en conséquence et développent des stratégies nouvelles aussi pour frapper dur. Ceci ne fait qu'allonger la liste des victimes. C'est pourquoi, il serait plus judicieux, de mettre plus d'accent sur la lutte passive au côté des populations en vue d'obtenir leur adhésion et participation. Car si la population cesse de collaborer avec ces derniers, les dénonce et aide à leur arrestation comme l'a fait le groupement des jeunes de Médinacouta, le braconnage agressif n'aura plus sa raison d'exister et finira par disparaître.

### Perspective d'avenir

La lutte contre le braconnage au Niokolo - Koba a connu des hauts et des bas à cause de l'état de ses infrastructures, de la gestion de son personnel, de son budget etc... Cependant avec la présence des projets à ses côtés, le parc peut espérer repartir sous un nouveau souffle. Ceci est aussi renforcé par une nouvelle politique de périphérie que les autorités tentent de mettre en place et un nouveau recrutement de personnel jeune et bien qualifié.

## **6 CONCLUSION**

La réussite de la lutte contre le braconnage aujourd'hui au Parc National du Niokolo - Koba n'est pas l'affaire des seules autorités du parc, elle est, et doit être, la réunion de tous les efforts de l'ensemble des intervenants dans le parc et de la population périphérique. Dire aujourd'hui qu'on peut réussir cette lutte sans cette population n'est qu'illusoire. Toute action de lutte doit être entreprise avec et pour la population. Cette lutte doit avant tout se baser sur la lutte contre la pauvreté, en initiant les actions d'éco- développement en rapport avec la conservation. Pour ce faire, le concours de tous les intervenants est nécessaire mais dans un cadre bien défini où chacun aura son rôle à jouer. En plus, une volonté manifeste de l'Etat doit pouvoir couronner les efforts que consentiraient les différents intervenants (Parc, ONG, Projets, Populations).

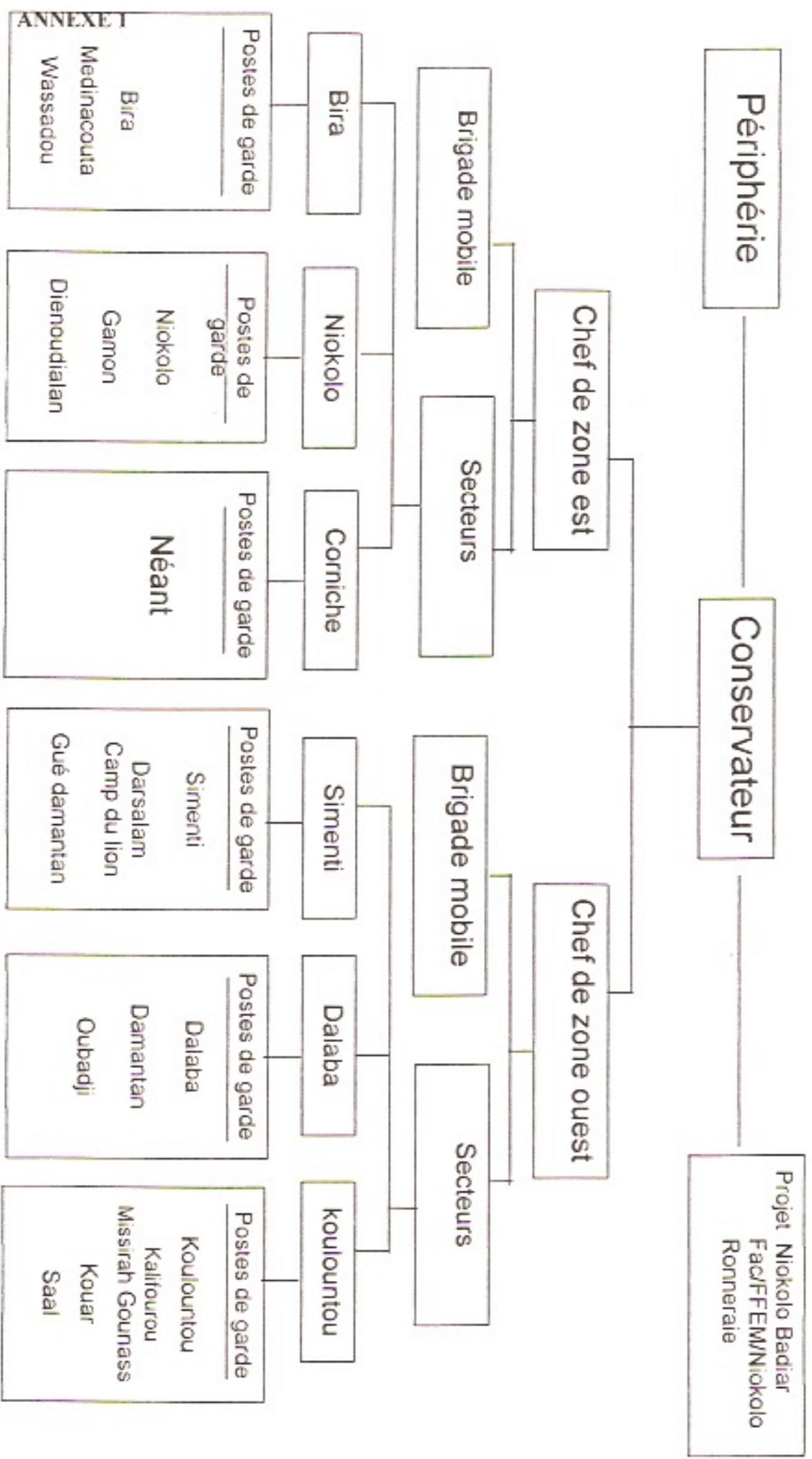
## **BIBLIOGRAPHIE**

Arrêté portant Règlement Intérieur du parc National du Niokolo-Koba : N° 007163/PM/DGT du 24 juin 1976. 4p

Code de la Chasse et de la Protection de la Faune du Sénégal, 1986. 61p

GALAT, G.GALAT-LUONG, M.MBAYE (1998) : Densités et Effectifs de quinze espèces de mammifères et oiseaux diurnes du parc National du Niokolo-Koba, Sénégal: Evolution 1990-1998. DPNS-IRD. Dakar. 24p

ORGANIGRAMME DU PARC NATIONAL DU NIOKOLO KOKA : JUIN 2000



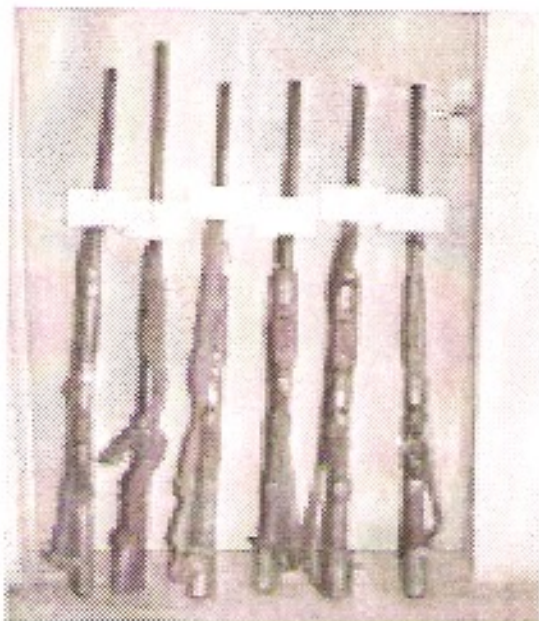
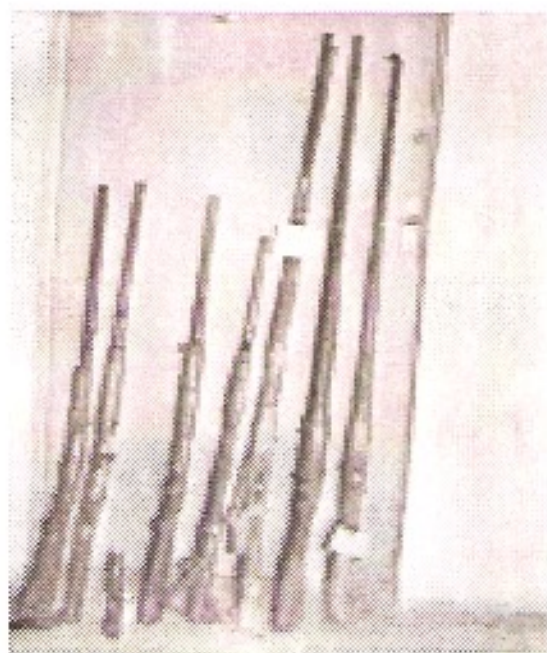
## ANNEXE 2 :

PLANNING DE L'ATELIER DE CONCERTATIONLUNDI 3 JUILLET 2000

| <i>HEURES</i> | <i>SUJETS</i>   | <i>INTERVENANTS</i>  |
|---------------|---|--|
| 9H00          | ✓ Ouverture de l'atelier de concertation  |  |
| 9H15          | ✓ Présentation des objectifs de l'atelier, du planning et des participants.   | Véronique Da Silva, AFVP                                     |
| 9H30          | ✓ Rappel du processus d'animation territoriale  | Mamadou Camara, AFVP   |
| 9H45          | ✓ Validation des activités éligibles au fonds :<br>- Présentation des principaux problèmes et solutions liés à la situation en périphérie du PNNK.<br>- Discussions | ⇒ Malang Cissao, représentant commission élargie Dialacoto   |
| 11H00         | - Pause   |  |
| 11H15         | - Suite des discussions   |  |
| 13H00         | ☞ Pause repas   |  |
| 15H00         | ✓ Présentation, discussions et validation des instances de gestion et de décision :<br>- Commission élargie   | ⇒ Famoro Sane, PCR Dialacoto                                 |
| 16H00         | - Cadre de concertation   | ⇒ Véronique Da Silva   |
| 16H30         | - Pause   |  |
| 16H45         | - Comité d'octroi   | ⇒ Fonça Camara, représentant commission élargie Tomboronkoto |

MARDI 4 JUILLET 2000

| <i>HEURES</i> | <i>SUJETS</i>   | <i>INTERVENANTS</i>   |
|---------------|---|---|
| 9H00          | ✓ Présentation, discussions et validation du manuel de procédures :<br>- le code de financement | ⇒ Badembo Drame, représentant commission élargie Dialacoto    |
| 10H00         | - la grille de financement  | ⇒ Blaise Camara, représentant commission élargie Tomboronkoto |
| 11H00         | - Pause   |   |
| 11H15         | - Suite des discussions sur la grille de financement  |   |
| 13H00         | ☞ Pause repas   |   |
| 15H00         | ✓ Présentation, discussions et validation du manuel de procédures :<br>- le circuit de décision | ⇒ Issa Diagana, AFVP  |
| 16H30         | ✓ Pause   |   |
| 16H45         | ✓ Questions diverses  |   |
| 17H30         | ✓ Clôture de l'atelier  |   |

**ANNEXE 3 : ARMES SAISIES****Fusils de calibre 12****Armes de guerre****Armes de traite**